



PROCES VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE d'OSTWALD
 du 14 novembre 2024 à 18h00
 à la Mairie - 3 rue Albert Géric à Ostwald

NOM	Prénom	Signature
AMMERICH	Alain	Présent
AMRANI	Kamal	Procuration à Matthieu CHANVILARD
ANTOINE LAVIGNE	Karine	Présente
BAAS	Fabienne	Présente
BEUTEL	Jean-Marie	Procuration à Christian WENDLING
BOULALA	Bruno	Présent
BRONNER	Nicolas	Procuration à Claude STEINLE
BUTTIGHOFFER	Guy	Présent
CHANVILLARD	Matthieu	Présent (est arrivé à 18h20)
CHASSENOTTE	Ronan	Procuration à Guy BUTTIGHOFFER
CHRISTOPH	Antoine	Présent
EGIOMUE	Marie-Claire	Procuration à Arnaud FREY
FLORANGE	Vincent	Présent
FREY	Arnaud	Présent
GEIGER	Catherine	Présente
GERTZ	Gabrielle	Présente
GUILLEMOT	Patrice	Présent
HEITZ	Christelle	Procuration à Delphine RIDEAU
HUMBERT	Emmanuelle	Procuration à Karine ANTOINE-LAVIGNE
KOLB-GOETZ	Véronique	Absente non excusée
MARICHEZ	Jérémy	Procuration à Fabienne BAAS
OLLAND	Olivier	Présent
OSWALD	Damien	Procuration à Catherine GEIGER
RICHARD	Florent	Procuration à Alain AMMERICH
RIDEAU	Delphine	Présente
RIGAUD MONTEIRO	Corinne	Procuration à Bruno BOULALA
SOROKINE	Nathalie	Présente
STEINLE	Claude	Présent
TAHERI	Azam	Présente
TOLLANT	Claudine	Procuration à Jean WECHSLER
WECHSLER	Jean	Présent
WENDLING	Christian	Présent
ZINCK	Isabelle	Présente

ORDRE DU JOUR
CM du 14 novembre 2024

00.0 PV de la séance du 26 septembre 2024

INSTANCES

01.01 Décisions de la Maire prises par délégations du conseil municipal – information

FINANCES

02.01 Budget 2024 – décision modificative n°2

02.02 Budget 2025 – débat d'orientations budgétaires

ENFANCE – PETITE ENFANCE – JEUNESSE

03.01 Restauration scolaire – marché de fournitures et services – avenant n°1

Ouverture de séance par Madame la Maire

Secrétaire de séance

Mme la Maire accueille les membres du Conseil Municipal à 18h00.

En préambule, Madame la Maire souhaite la bienvenue aux membres du Conseil Municipal et propose de désigner Madame Johana BARBAS en tant que Secrétaire de séance.

***Le Conseil Municipal acte la désignation de
Madame Johanna Barbas en qualité de secrétaire de séance.***

14^{ème} édition de la semaine du handicap

Madame la Maire donne la parole à Madame Gabrielle GERTZ, afin de présenter un petit film tourné dans le cadre de la 14^{ème} édition de la Semaine du Handicap. Madame GERTZ explique que la ville a organisé une première manifestation avec des actions dans les écoles à l'occasion de la 14^{ème} Semaine du Handicap le 26 octobre 2024.

Les enfants ont été sollicités pour écrire un hymne dans le cadre de cet évènement, en collaboration avec des enfants en situation de handicap. La musique de l'hymne a été composée par des élèves et des artistes de la compagnie *Bon Gorille*.

Madame GERTZ diffuse la vidéo de l'hymne aux membres du Conseil Municipal.

<https://m.youtube.com/watch?v=Z1VGtv-Z3j0>

Présentation du Directeur Général Adjoint des Services

Madame la Maire présente également aux membres du Conseil Municipal, Monsieur Clément LAHEURTE, en tant que nouveau Directeur Général Adjoint des Services en charge des politiques éducatives, solidarités, petite enfance, culture et cohésion sociale. Monsieur LAHEURTE a rejoint le Conseil Municipal depuis le début du mois de novembre

00.00 PV de la séance du 26 septembre 2024

Rapporteur : Mme Fabienne BAAS, Maire
Point non présenté en commission

Madame la Maire rappelle que la liste des délibérations prises lors de la séance du 26 septembre a été mise en lignes sur l'affichage légal public le 2 octobre et que le procès-verbal a fait l'objet d'un envoi avec la convocation à la présente séance.

Elle rappelle qu'en vertu des dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales (CGCT), « *le procès-verbal de chaque séance, rédigé par le ou les secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante, et signé par le maire et le ou les secrétaires* ».

Sur ces bases et après avoir recueilli les éventuelles remarques sur la rédaction du procès-verbal de la réunion du 26 septembre 2024,

Sur ces bases :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- ***Approuve le PV de la séance du 26 septembre 2024.***

INSTANCES

01.01 Décisions de la Maire prises par délégations du conseil municipal – information

Rapporteur : Mme Fabienne BAAS, Maire
Point non présenté en commission

Par délibérations du 17 juillet 2020, 26 juin 2023 et 27 novembre 2023, le conseil municipal a donné à Mme la Maire les délégations d'attributions prévues à l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Conformément aux dispositions de l'article L 2122-23 du même code, les décisions prises par la maire dans ce cadre sont soumises aux mêmes règles que celles qui sont applicables aux délibérations des conseils municipaux portant sur les mêmes objets et Mme la Maire doit en rendre compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal.

Le présent rapport a pour objet de répondre à cette obligation et d'informer le conseil municipal que les décisions figurant en annexe, ont été prises depuis la réunion du conseil municipal du 26 septembre dernier.

Madame la Maire rappelle que les membres du Conseil Municipal lui ont donné une délégation d'attribution pour signer certains travaux et certains marchés. En retour, elle doit en rendre compte à chacune des réunions du conseil municipal.

Ces différentes décisions ont été consignées dans un tableau.

S'agissant des travaux, elle indique que le déroulement des travaux dépend des entreprises sollicitées et de leur disponibilité. Ainsi, les engagements peuvent varier d'un mois à l'autre, notamment lorsqu'il s'agit de travaux d'architecture.

Elle précise toutefois que les différents travaux sont en bonne voie de se finir avant la fin de l'année.

Le conseil municipal prend acte de la présente communication.

DECISIONS PRISES PAR DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Annexe au rapport n° 01.01-11/2024
Les éléments intégraux (conventions, devis, baux, etc.) sont consultables auprès des services concernés)

I - CONCESSIONS

TITRE	DATE émission du titre	DEMANDE	cimetière	n° de concession	Emplacement	Prix	Durée
53	23/09/2024	nouvelle concession	Nachtweid	Col O Case 2	COLUMBARIUM	570 €	15 ans
54	24/09/2024	renouvellement de la concession	St Oswald	1 - 7 - 3	Tombe Simple Largeur	700 €	30 ans
55	09/10/2024	renouvellement de la concession	St Oswald	11 - 12 - 4	Tombe Simple Largeur	350 €	15 ans
56	14/10/2024	nouvelle concession	Nachtweid	3 - 2 - 7	Tombe Simple Largeur	700 €	30 ans
57	15/10/2024	renouvellement de la concession	St Oswald	2 - 2 - 13	Tombe Simple Largeur	350 €	15 ans
58	15/10/2024	renouvellement de la concession	St Oswald	4 - 6 - 17	Tombe Simple Largeur	350 €	15 ans
59	17/10/2024	renouvellement de la concession	St Oswald	6 - 5 - 7	Tombe Simple Largeur	350 €	15 ans
60	18/10/2024	renouvellement de la concession	St Oswald	1 - 4 - 4	Tombe Simple Largeur	350 €	15 ans
61	18/10/2024	renouvellement de la concession	St Oswald	11 - 11 - 7	Tombe Simple Largeur	350 €	15 ans
62	22/10/2024	renouvellement de la concession	St Oswald	1 - 7 - 2	Tombe Simple Largeur	350 €	15 ans
63	22/10/2024	renouvellement de la concession	St Oswald	11 - 7 - 5	Tombe Simple Largeur	350 €	15 ans
64	23/10/2024	renouvellement de la concession	St Oswald	11 - 5 - 8	Tombe Simple Largeur	350 €	15 ans
65	28/10/2024	renouvellement de la concession	St Oswald	4 - 3 - 6	Tombe Simple Largeur	700 €	30 ans
66	29/10/2024	renouvellement de la concession	St Oswald	9 - 10 - 5	Tombe Simple Largeur	350 €	15 ans
67	31/10/2024	renouvellement de la concession	St Oswald	11 - 9 - 6	Tombe Simple Largeur	350 €	15 ans
68	31/10/2024	renouvellement de la concession	St Oswald	2 - 5 - 2	Tombe Simple Largeur	350 €	15 ans

II - MARCHES

n° de marché date d'engagement	procédure	type	objet	intitulé	titulaire	montant HT	MBC montant maxi HT / an	ancien montant	montant avenant	nouveau montant
05/08/2024	MAPA	Travaux	Agrandissement du périscolaire Archipel	Lot 1 - plâtrerie-faux plafonds	REATECH	35 027,24 €	SO	SO	SO	SO
05/08/2024	MAPA	Travaux	Agrandissement du périscolaire Archipel	Lot 2 - carrelage-faïence	DIPOL	9 480,47 €	SO	SO	SO	SO
05/08/2024	MAPA	Travaux	Agrandissement du périscolaire Archipel	Lot 3 - menuiserie intérieur/PVC/sols souples	M62.AGENCEMENTS	57 693,06 €	SO	SO	SO	SO
05/08/2024	MAPA	Travaux	Agrandissement du périscolaire Archipel	Lot 4 - Peintures intérieures	PENTURES ECO DURABLES	9 924,13 €	SO	SO	SO	SO
05/08/2024	MAPA	Travaux	Agrandissement du périscolaire Archipel	Lot 5 - Installations sanitaire/chauffage/ventilation	SCS67	28 325,00 €	SO	SO	SO	SO
05/08/2024	MAPA	Travaux	Agrandissement du périscolaire Archipel	Lot 6 - Installations électriques	INGENIERIE SOLUTIONS ET SERVICES	17 586,76 €	SO	SO	SO	SO
05/08/2024	MAPA	Travaux	Agrandissement du périscolaire Archipel	Lot 8 - Gros œuvre	SOTRAVEST	27 834,86 €	SO	SO	SO	SO
05/08/2024	MAPA	Fournitures et services	Rénovation des chaudières et installation de GTC	avenant n°1	M. ENERGIES	2 590,00 €	SO	218 530,00 €	2 590,00 €	221 120,00 €

III - AUTRES

n°	thématique	sujet	libellé
/	/	/	/

FINANCES

02.01 Budget 2024 – décision modificative n°2

Rapporteur : Mme Catherine GEIGER, Adjointe à la maire chargée des finances et des ressources humaines.

Point présenté en commission Finances le 6 novembre 2024

Mme GEIGER rappelle que le contenu du budget primitif fait l'objet, en cours d'année, de modifications visant à adapter les crédits ouverts à la réalité des informations financières successives et aux besoins effectifs de crédits.

La décision modificative n°2 (DM2) s'équilibre globalement à –250 000 € en section de fonctionnement et à 0 € en section d'investissement. Cela résulte notamment de la modification de l'ordre des priorités d'investissement arrêté lors de la création des autorisations de programmes en février 2024.

La notion de priorité s'entend ici comme associée à la question d'optimisation des crédits disponibles et non à la nature de l'opération elle-même.

Ainsi et considérant notamment la nécessité de poursuivre avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des études pour la finalisation du schéma directeur des équipements scolaires et périscolaires, les échanges en cours sur le devenir des ilots H1 et H2 de la ZAC du Bohrie, le programme de construction d'un nouveau groupe scolaire a dû être décalé dans le temps.

Ainsi, afin de ne pas créer de goulot d'étranglement pour les services et accélérer le bénéfice d'économies de fonctionnement à venir, le Conseil Municipal a déclenché des travaux d'isolation, de changement de chaudières ou de rénovation complète de terrain de football en gazon synthétique. Ces travaux ont été anticipés et mis en œuvre en 2024 pour l'année 2025.

Ces modifications entraînent un déplacement des crédits ouverts du chapitre 23 au chapitre 21.

À noter en ce qui concerne la section d'investissement que les travaux finalement initiés n'ouvrent pas droit aux mêmes montants de subventionnement et ne permettent donc pas non plus l'obtention d'une avance. Il était donc nécessaire d'équilibrer le différentiel par un recours à l'emprunt, afin de ne pas détériorer le fonds de roulement.

Ce recours anticipé ne modifie toutefois pas les grands équilibres de financement présentés lors de l'examen des autorisations de programmes au cours de l'année dernière.

La DM2 résulte également du nécessaire abondement en section de fonctionnement, du chapitre 12 relatif aux charges de personnel, afin de tenir compte de l'évolution de la mutuelle, de la prévoyance, et du régime indemnitaire approuvés en juin 2024, mais aussi de la création de quelques nouveaux emplois ainsi que de l'augmentation du nombre de contrats temporaires permettant de faire face aux obligations réglementaires d'encadrements dans les secteurs de l'enfance et de la petite enfance.

Enfin, la DM2 comprend des ajustements à la baisse des recettes particulières notamment attendues au titre de la récupération de la TVA du Point d'Eau, d'une régularisation des anciens comptes de la Société de Construction d'Ostwald et de subventions au titre du QPV.

Ces dossiers ont vocation à être repris après des investigations juridiques complémentaires par les services municipaux.

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Chap. 012 – frais de personnel et assimilé	450 000 €	Chap. 74 – dotations et participations	-105 000 €
Chap. 023 – virement à la section d'invest.	-730 000 €	Chap. 75 - Autres produits de gestion	-145 000 €
Chap. 042 - Opérations ordre transf. entre sections	30 000 €		
TOTAL	-250 000 €	TOTAL	-250 000 €

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Chap. 20 – immo. incorporelles	€	Chap. 021 – virement de la section de fonct..	-730 000 €
Chap. 21 – immo. corporelles	720 000 €	Chap. 13 - subventions	-500 000 €
		Chap. 040 - Opérations ordre transf. entre sections	30 000 €
TOTAL	0 €	TOTAL	0 €

Sur ces bases, il est proposé au conseil municipal d'approuver la décision modificative numéro 2 au budget 2024, telle qu'elle figure en annexe et qui s'équilibre en dépenses et en recettes à - 250.000 €, soit – 250 000 € en section d'investissement et 0 € en section de fonctionnement, et d'autoriser Madame la Maire à signer tout document relatif à la mise en œuvre de la présente délibération.

Monsieur WENDLING : rien de spécial à signaler juste quelques remarques :

Les ratios financiers sont erronés et les tableaux sur les emprunts ne sont pas remplis.

Nous constatons également que vous effectuez un emprunt d'équilibre de 1,2 millions pour compenser les 730 000 € du virement du fonctionnement manquants et les subventions pour 500.000€ non réalisés. Pas très encourageant.

Nous sommes étonnés de la hauteur de la régularisation des charges de personnel pour 450.000€ soit plus de 6% du budget annuel, ce qui représente presque un mois de salaires de la ville d'Ostwald.

A ce propos vous n'aviez de cesse de critiquer lors du mandat précédent notre niveau élevé des charges de personnel que vous avez augmenté en 4 années de 1,5 millions soit +25% pour 9 salariés supplémentaires, nous ne vous félicitons pas à ce sujet.

Madame GEIGER explique que la mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'investissement de 40 millions d'euros nécessite du personnel. La création de nouvelles missions implique de nouvelles embauches.

La municipalité a choisi de maintenir un niveau de couverture de santé et prévoyance conséquent pour ses agents, et de revaloriser le régime indemnitaire à l'issue d'un vote en juin 2024.

Plusieurs embauches ont été effectuées, afin que la municipalité soit à la hauteur des enjeux qui l'attendent. De plus, l'emprunt déclenché par la mairie a été anticipé en 2024 pour 2025.

La municipalité surveille ses finances et ses ratios financiers avec une grande vigilance. Elle a jugé nécessaire de déclencher un emprunt par anticipation, afin de réaliser son plan pluriannuel d'investissement.

Monsieur WENDLING observe que les catégories A et B sont en augmentation, alors qu'il est aussi important de d'embaucher des catégories C sur le terrain et précise qu'il n'est en rien contre les embauches.

Madame la Maire précise que la décision de la mairie vise à répondre à toutes les demandes des citoyens de la ville, et leur offrir les meilleurs services. Par exemple, la mairie a créé 3 postes d'agents en catégorie C. Il s'agit de la première fois en 3 mandats que les habitants ont transmis des retours positifs au sujet de l'entretien des cimetières.

La municipalité a également recruté une chargée de mission du développement durable et de l'environnement qui travaille sur un plan de gestion différenciée qui permettra aux propres équipes de la ville d'assurer l'entretien de ses infrastructures, au lieu de les confier à des entreprises extérieures.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 26 voix pour et 6 abstentions (MM BEUTEL, WENDLING, OLLAND, FLORANGE, GUILLEMOT et Mme TAHERI)

- **Approuve la décision modificative n°2 au budget 2024 telle qu'elle figure en annexe et qui s'équilibre en dépenses et en recettes à -250 000 € soit, - 250 000 € en section d'investissement et 0 € en section de fonctionnement ;**
- **Autorise Mme la maire à signer tout document relatif à la mise en œuvre de la présente délibération.**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : VILLE DE OSTWALD (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21670365200125

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE ERSTEIN COLLECTIVITES

M. 57

Décision modificative (projet de budget) 2 (3)

Voté par nature

BUDGET : VILLE DE OSTWALD (4)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	44
A1.01 - Opérations non ventilables	46
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	47
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	50
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	51
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	52
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	55
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	58
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	61
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	62
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	65
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	67
A1.908 - Fonction 8 - Transports	70
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	74
A2.01 - Opérations non ventilables	76
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	77
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	83
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	84
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	85
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	88
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	92
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	97
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	98
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	99
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	102
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	104
A2.938 - Fonction 8 - Transports	107

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	111
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	112
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	116
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	117

B1.5 - CM 2024-111-14 - procès-verbal - Etat de la dette - Detail des opérations de couverture	118
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	120
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	121
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	122
B3.1 - Etat des provisions constituées	124
B3.2 - Etalement des provisions	126
B4 - Etat des charges transférées	127
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	128
B6 - Prêts	129
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	130
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	131
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	132
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	134
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	135
B11.2 - Liste des établissements publics créés	136
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	137
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	138
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	139
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	140
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	141
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	142
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	143

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	13 251

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	988,46

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	34,71
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	-18,23
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	386,91
5	DGF / population	0,64
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	97,83 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	-190,44 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,00 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	54,02 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
 (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
 (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
 (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi budgétaire ;
 - budgétaire par délibération N°... du ...
 (5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.
 (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

		RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			I
		Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)	C1
		(2)			
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	(3)	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4)	0,00	0,00

		RESTES A REALISER N-1			Solde (B)
		Dépenses	Recettes		
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	0,00
Investissement	0,00
Fonctionnement	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
 (2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
 (5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE

		DEPENSES		RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	0,00	+	0,00

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	+	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	0,00	+	0,00
		0,00	(si solde négatif)	0,00
		0,00	(si solde positif)	0,00

	Total de la section d'investissement (3)	0,00	=	0,00

		DEPENSES		RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	-250 000,00	+	-250 000,00

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	+	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	0,00	+	0,00
		0,00	(si déficit)	0,00
		0,00	(si excédent)	0,00

	Total de la section de fonctionnement (4)	-250 000,00	=	-250 000,00

	TOTAL DU BUDGET (5)	-250 000,00	=	-250 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AP VOTEES

		II
		B1

CM_2024-111-14_procès-verbal

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2024-41	GERER NOS BIENS	20, 21, 23	0,00
2024-12	PARTAGER LA VILLE	204, 21, 23	0,00
2024-21	PRATIQUES COLLECTIVES	21, 23	0,00
2024-22	PRATIQUES INDIVIDUELLES	21, 23	0,00
2024-31	PREPARER L'AVENIR	20, 21, 23	0,00
2024-32	PRESERVER NOTRE PATRIMOINE	21, 23	0,00
2024-51	PROGRAMMES ANTERIEURS	20, 21	0,00
2024-11	PROPRE ET AGREABLE	20, 21	0,00
2024-42	SOUTENIR LES EQUIPES	20, 21	0,00
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
---	--	-----	------

TOTAL GENERAL			0,00
----------------------	--	--	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2
AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		
Numéro	Libellé	Montant
TOTAL		0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		
	022	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	122 000,00	0,00	0,00	0,00	122 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	162 500,00	0,00	0,00	0,00	162 500,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	1 642 100,00	0,00	720 000,00	0,00	2 362 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	1 745 000,00	0,00	-720 000,00	0,00	1 025 000,00
Total des dépenses d'équipement		3 671 600,00	0,00	0,00	0,00	3 671 600,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	973 000,00	0,00	0,00	0,00	973 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		973 000,00	0,00	0,00	0,00	973 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 644 600,00	0,00	0,00	0,00	4 644 600,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	6 833,00		0,00	0,00	6 833,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		6 833,00		0,00	0,00	6 833,00

TOTAL	4 651 433,00	0,00	0,00	0,00	4 651 433,00
--------------	---------------------	-------------	-------------	-------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 313 450,35
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 964 883,35
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	663 768,00	0,00	-500 000,00	0,00	163 768,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		663 768,00	0,00	700 000,00	0,00	1 363 768,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	285 963,00	0,00	0,00	0,00	285 963,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	1 313 450,35	0,00	0,00	0,00	1 313 450,35
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
Total des recettes financières		1 630 413,35	0,00	0,00	0,00	1 630 413,35
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 294 181,35	0,00	700 000,00	0,00	2 994 181,35

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	3 337 477,00		-730 000,00	0,00	2 607 477,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	333 225,00		30 000,00	0,00	363 225,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 670 702,00		-700 000,00	0,00	2 970 702,00

TOTAL	5 964 883,35	0,00	0,00	0,00	5 964 883,35
--------------	---------------------	-------------	-------------	-------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 964 883,35
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	2 963 869,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	3 367 402,00	0,00	0,00	0,00	3 367 402,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	6 825 770,00	0,00	450 000,00	0,00	7 275 770,00
014	Atténuations de produits	238 694,00	0,00	0,00	0,00	238 694,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	696 374,00	0,00	0,00	0,00	696 374,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		11 128 240,00	0,00	450 000,00	0,00	11 578 240,00
66	Charges financières	130 500,00	0,00	0,00	0,00	130 500,00
67	Charges spécifiques (4)	11 400,00	0,00	0,00	0,00	11 400,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		11 270 140,00	0,00	450 000,00	0,00	11 720 140,00

023	Virement à la section d'investissement (5)	3 337 477,00		-730 000,00	0,00	2 607 477,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	333 225,00		30 000,00	0,00	363 225,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 670 702,00		-700 000,00	0,00	2 970 702,00

TOTAL	14 940 842,00	0,00	-250 000,00	0,00	14 690 842,00
--------------	----------------------	-------------	--------------------	-------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 690 842,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à réaliser	Propositions	Vote de	TOTAL
		l'exercice (1)	N-1 (2)		nouvelles	
		I	II		III	IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	244 678,00	0,00	0,00	0,00	244 678,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 258 920,00	0,00	0,00	0,00	1 258 920,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	573 079,00	0,00	0,00	0,00	573 079,00
731	Fiscalité locale	8 057 885,00	0,00	0,00	0,00	8 057 885,00
74	Dotations et participations (4)	3 400 049,17	0,00	-105 000,00	0,00	3 295 049,17
75	Autres produits de gestion courante (4)	381 790,00	0,00	-145 000,00	0,00	236 790,00
Total des recettes de gestion courante		13 916 401,17	0,00	-250 000,00	0,00	13 666 401,17
76	Produits financiers	57,00	0,00	0,00	0,00	57,00
77	Produits spécifiques (4)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		13 917 458,17	0,00	-250 000,00	0,00	13 667 458,17

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	6 833,00		0,00	0,00	6 833,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		6 833,00		0,00	0,00	6 833,00

TOTAL	13 924 291,17	0,00	-250 000,00	0,00	13 674 291,17
--------------	----------------------	-------------	--------------------	-------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 016 550,83
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 690 842,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	2 963 869,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	720 000,00	0,00	720 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	-720 000,00	0,00	-720 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	450 000,00		450 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	30 000,00	30 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		-730 000,00	-730 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		450 000,00	-700 000,00	-250 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-250 000,00
--	--------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	-500 000,00	0,00	-500 000,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		30 000,00	30 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		-730 000,00	-730 000,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	700 000,00	-700 000,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	-105 000,00		-105 000,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	-145 000,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	-250 000,00	0,00	-250 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-250 000,00
--	--------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE										III
										A
DEPENSES										
Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II	
TOTAL	4 651 433,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	122 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	162 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	1 642 100,00	0,00	0,00	720 000,00	0,00	720 000,00	0,00	720 000,00	720 000,00	720 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 745 000,00	0,00	0,00	-720 000,00	0,00	-720 000,00	0,00	-720 000,00	-720 000,00	-720 000,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	3 671 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	973 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	973 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	4 644 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	6 833,00							0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00							0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	6 833,00							0,00	0,00	0,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)										0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées										0,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

VILLE DE OSTWALD - VILLE DE OSTWALD - DM (projet de budget) - 2024

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	4 651 433,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	663 768,00	0,00	-500 000,00	0,00	-500 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	663 768,00	0,00	700 000,00	0,00	700 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	285 963,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	316 963,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	980 731,00	0,00	700 000,00	0,00	700 000,00
021 Virement de la section de fonctionnement	3 337 477,00		-730 000,00	0,00	-730 000,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	333 225,00		30 000,00	0,00	30 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	3 670 702,00		-700 000,00	0,00	-700 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)	0,00
Affectation au compte 1068 (9)	0,00
Total des recettes d'investissement cumulées	0,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I	II		II			III = I + II
TOTAL		4 651 433,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	122 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	18 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	25 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	78 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	162 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	112 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	50 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 642 100,00	0,00	0,00	720 000,00	0,00	720 000,00	0,00	720 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	370 100,00	0,00		720 000,00	0,00	720 000,00	0,00	720 000,00
21311	Bâtiments administratifs	19 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	237 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	237 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	208 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	150 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	101 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	2 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	101 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	214 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 745 000,00	0,00	0,00	-720 000,00	0,00	-720 000,00	0,00	-720 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	100 000,00	0,00		-720 000,00	0,00	-720 000,00	0,00	-720 000,00
2313	Constructions	1 645 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 671 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I	II		II			
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	973 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	972 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00					
	Total des dépenses financières	973 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	4 644 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	6 833,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	6 833,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
15112	Provisions pour litiges et contentieux	6 833,00			0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	0,00			0,00		0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00			0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00			0,00		0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00			0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	6 833,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
 (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
 (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
 (4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
 (5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
 (6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
 (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
 (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

VILLE DE OSTWALD - VILLE DE OSTWALD - DM (projet de budget) - 2024

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE							A3
Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II	
TOTAL	4 651 433,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	663 768,00	-500 000,00	0,00	-500 000,00	-500 000,00	
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	97 412,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	566 356,00	-500 000,00	0,00	-500 000,00	-500 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	
1641	Emprunts en euros	0,00	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'équipement	663 768,00	0,00	700 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	285 963,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10222	FCTVA	185 963,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10226	Taxe d'aménagement	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes financières	316 963,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes réelles	980 731,00	0,00	700 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00	
021	Virement de la section de fonctionnement	3 337 477,00	-730 000,00	0,00	-730 000,00	-730 000,00	
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	333 225,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
28031	Frais d'études	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
280422	Privé - Bâtiments et installations	5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2805	Licences, logiciels, droits similaires	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
28128	Autres aménagements de terrains	67 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
28181	Installations générales, aménagt divers	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
281828	22 000,00	I	0,00	0,00	0,00
281838	82 000,00		30 000,00	0,00	30 000,00
281848	35 000,00		0,00	0,00	0,00
28188	82 000,00		0,00	0,00	0,00
4817	9 625,00		0,00	0,00	0,00
041	0,00		0,00	0,00	0,00
238	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	3 670 702,00		-700 000,00	0,00	-700 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE										III
										B
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
	TOTAL	14 940 842,00	0,00	0,00	-250 000,00	0,00	0,00	-250 000,00	-250 000,00	
011	Charges à caractère général (4)	3 367 402,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	6 825 770,00	0,00		450 000,00	0,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00	
014	Atténuations de produits	238 694,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	696 374,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6586	Frais fonctionnement des groupes délégués	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des dépenses de gestion des services	11 128 240,00	0,00	0,00	450 000,00	0,00	0,00	450 000,00	450 000,00	
66	Charges financières	130 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges spécifiques (4)	11 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00						
	Total des dépenses financières	141 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des dépenses réelles	11 270 140,00	0,00	0,00	450 000,00	0,00	0,00	450 000,00	450 000,00	
023	Virement à la section d'investissement	3 337 477,00			-730 000,00	0,00		-730 000,00	-730 000,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	333 225,00			30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
	Total des dépenses d'ordre	3 670 702,00			-700 000,00	0,00		-700 000,00	-700 000,00	
D002 Résultat reporté ou anticipé (6)										0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées										-250 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

VILLE DE OSTWALD - VILLE DE OSTWALD - DM (projet de budget) - 2024

- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES							B
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
	TOTAL	13 924 291,17	0,00	-250 000,00	0,00	-250 000,00	
013	Atténuations de charges (3)	244 678,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 258 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes (sauf 731)	573 079,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
731	Fiscalité locale	8 057 885,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations (3)	3 400 049,17	0,00	-105 000,00	0,00	-105 000,00	
75	Autres produits de gestion courante (3)	381 790,00	0,00	-145 000,00	0,00	-145 000,00	
	Total des recettes de gestion des services	13 916 401,17	0,00	-250 000,00	0,00	-250 000,00	
76	Produits financiers	57,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes financières	1 057,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes réelles	13 917 458,17	0,00	-250 000,00	0,00	-250 000,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	6 833,00		0,00	0,00	0,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes d'ordre	6 833,00		0,00	0,00	0,00	
R002 Résultat reporté ou anticipé (8)						0,00	
Total des recettes de fonctionnement cumulées						-250 000,00	

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = D1 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET									
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE									
Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	14 940 842,00	0,00	0,00	-250 000,00	0,00	0,00	-250 000,00	-250 000,00
011	Charges à caractère général (5)	3 367 402,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	35 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	440 899,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	760 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	13 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	284 250,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	3 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	28 420,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	164 418,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	21 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	10 575,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	12 050,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	39 182,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	78 085,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	35 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	19 150,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	2 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	99 957,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	128 270,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	26 990,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	6 550,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61524	Entretien bois et forêts	16 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	35 410,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	18 760,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	137 114,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	14 150,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	20 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	2 750,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	31 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	71 110,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	57 300,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	291 500,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	9 200,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	6 300,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	17 350,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	45 090,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	1 000,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	1 800,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	24 100,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	5 700,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	13 920,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	40 480,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	27 600,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	34 720,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	44 550,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	148 302,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	25 000,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	1 000,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 300,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	2 000,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	6 825 770,00	0,00		450 000,00	0,00		450 000,00	450 000,00
6218	Autre personnel extérieur	2 500,00	0,00			0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	68 300,00	0,00			0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	17 580,00	0,00			0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	83 500,00	0,00			0,00		0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	10 430,00	0,00			0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 830 000,00	0,00			0,00		0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	58 520,00	0,00			0,00		0,00	0,00
64113	NBI	57 620,00	0,00			0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	56 900,00	0,00			0,00		0,00	0,00
64121	Rémunération principale	280 000,00	0,00			0,00		0,00	0,00
64128	Autres indemnités	10 000,00	0,00			0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	1 378 000,00	0,00		450 000,00	0,00		450 000,00	450 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6417	Rémunérations des apprentis	38 700,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	787 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	742 300,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	51 700,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	220 700,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	9 330,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 770,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	104 720,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	13 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	238 694,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739211	Attribution de compensation	224 694,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	14 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	696 374,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	176 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	21 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	8 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65315	Formation	1 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	374,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 400,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6542	Créances éteintes	2 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65736212	Subv. régie admin. avec ps.morale	84 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	280 600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	31 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65818	Autres	83 100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65821	Déficit des budgets annexes administrati	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65888	Autres	4 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes déléus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		11 128 240,00	0,00	0,00	450 000,00	0,00	0,00	450 000,00	450 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
66	Charges financières	130 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	128 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66115	Intérêts comptes courants et de dépôts	2 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	11 400,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	11 400,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	141 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	11 270 140,00	0,00	0,00	450 000,00	0,00	0,00	450 000,00	450 000,00
023	Virement à la section d'investissement	3 337 477,00			-730 000,00	0,00		-730 000,00	-730 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	333 225,00			30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	323 600,00			30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	9 625,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	3 670 702,00			-700 000,00	0,00		-700 000,00	-700 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
 (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
 (4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
 (5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
 (6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
 (7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
 (9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

VILLE DE OSTWALD - VILLE DE OSTWALD - DM (projet de budget) - 2024

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE							B2
Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
	TOTAL	13 924 291,17	0,00	-250 000,00	0,00	-250 000,00	
013	Atténuations de charges (4)	244 678,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6419	Remboursements rémunérations personnel	229 178,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6479	Rembourst sur autres charges sociales	15 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 258 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7022	Coupes de bois	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70311	Concessions cimetières (produit net)	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70321	Stationnement et location voie publique	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70323	Red. occupation dom. public	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7035	Locations de droits de chasse et pêche	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70388	Autres redevances et recettes diverses	2 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7062	Redevances services à caractère culturel	184 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7066	Redevances services à caractère social	240 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7067	Redev. services périscolaires et enseign	310 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
706888	Autres	281 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	5 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	57 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70878	Remb. frais par des tiers	76 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7088	Produits activités annexes (abonnements)	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes (sauf 731)	573 079,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73212	Dotation de solidarité communautaire	382 955,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73221	FNGIR	2 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	187 424,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
731	Fiscalité locale	8 057 885,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73111	Impôts directs locaux	7 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	430 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73132	Taxe sur les pylônes électriques	31 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	342 185,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73154	Droits de place	2 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7318	Autres	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations (4)	3 400 049,17	0,00	-105 000,00	0,00	-105 000,00	
74111	Dotation forfaitaire des communes	1 078 449,17	0,00	0,00	0,00	0,00	

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
741123	DSU des communes	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741127	DNP des communes	61 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	7 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participation GFP de rattachement	91 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	1 425 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	2 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	156 000,00	0,00	-105 000,00	0,00	-105 000,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	381 790,00	0,00	-145 000,00	0,00	-145 000,00
752	Revenus des immeubles	177 770,00	0,00	0,00	0,00	0,00
756	Libéralités reçues	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	203 820,00	0,00	-145 000,00	0,00	-145 000,00
	Total des recettes de gestion des services	13 916 401,17	0,00	-250 000,00	0,00	-250 000,00
76	Produits financiers	57,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	57,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	13 917 458,17	0,00	-250 000,00	0,00	-250 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	6 833,00		0,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	6 833,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	6 833,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscales » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

VILLE DE OSTWALD - VILLE DE OSTWALD - DM (projet de budget) - 2024

	0,00
--	------

= Différence ICNE N – ICNE N-1

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES											IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE											A1
Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA		
	DEPENSES	0,00	3 115 400,00	0,00	0,00	989 700,00	321 500,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	972 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	103 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	162 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	882 800,00	0,00	0,00	469 700,00	811 500,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	995 000,00	0,00	0,00	520 000,00	-490 000,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	1 200 000,00	1 793 181,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	1 599 413,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	163 768,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	1 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

		IV – ANNEXES						IV
		A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)						A1
Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL	
	DEPENSES							
10	Dotations, fonds divers et réserves	118 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00		4 644 600,00	
		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000,00	0,00	0,00	0,00		973 000,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	18 900,00	0,00	0,00	0,00		122 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		162 500,00	
21	Immobilisations corporelles	98 100,00	0,00	50 000,00	50 000,00		2 362 100,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		1 025 000,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
	RECETTES	1 000,00	0,00	0,00	0,00		2 994 181,35	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		30 000,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		1 599 413,35	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		163 768,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000,00	0,00	0,00	0,00		1 201 000,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.01
01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		
Article / compte nature (1)	Libellé	
	01	
	Opérations non ventilables	0,00
		1 200 000,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	1 200 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	3 045 400,00	0,00	20 000,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	972 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	112 500,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	78 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	256 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	496 100,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	995 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	1 793 181,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	285 963,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves	1 313 450,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv. inv rattachées aux actifs non amort	163 768,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils							038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco., social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	036 Conseil de culture, éducation et sports	
					0341 Conseil éco., soc. environ., environnement.	0342 Section éco., sociale et environnement.			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des états financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv. inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act° interrég.eu.r.intern.				TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	
		0,00	0,00	0,00	0,00	3 115 400,00
	DEPENSES					
164	Emprunts auprès des ét financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	972 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	162 500,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	78 100,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	256 700,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	516 100,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	995 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	1 793 181,35
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	285 963,00
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	1 313 450,35
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	163 768,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	989 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	230 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	237 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	2 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	520 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle										258 Autres				
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés						257 CFNPT et CDG - missions spécifiques			
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres		2571 Concours	2572 Missions administratives		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
212	Agencements et aménagement de terrains	0,00														0,00
213	Constructions	0,00														0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00														0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00														0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes				29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	989 700,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 100,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	237 300,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	520 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30		31							318	
		Services communs		Culture								
				311	312	313	314	315	316	317	318	
				Activités artist.,actions et manif.cult.	Patrimoine	Bibliothèques, médiathèques	Musées	Services d'archives	Théâtres et spectacles vivants	Cinémas et autres salles de spectacles	Archéologie préventive	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagement de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
	DEPENSES	150 000,00	-640 000,00	0,00	0,00	810 000,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	810 000,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	150 000,00	-640 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne			39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	344 Autres	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	321 500,00	
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	810 000,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-490 000,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	42 Action sociale										
	420 Services communs		421 Famille et enfance				422 Petite enfance				
Libellé	4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées		424 Personnes en difficulté		428 Autres interventions sociales		
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées	425 Personnes handicapées	426 Personnes en difficulté	427 Autres interventions sociales	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	50 Services communs		51 Aménagement et services urbains						518 Autres actions d'aménagement urbain
	50 Services communs		510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	
	0,00		0,00	1 000,00	117 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	0,00		0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	0,00		0,00	0,00	18 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	0,00		0,00	0,00	98 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00		0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	0,00		0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	53 Agglomérations et villes moyennes				54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
		52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	551 Parc privé de la collectivité		552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accès à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 900,00
215	Installat ⁿ , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 100,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs		61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles					
						631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire	632 Industrie, commerce et artisanat		633 Développement touristique		
							6312 Autres				
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES										
	RECETTES										
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs		71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine			
		70	720 Services communs collecte et propreté		721 Collecte et traitement des déchets		722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux				74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	82 Transports publics de voyageurs								
		80 Services communs	81 Transports scolaires	820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES										IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE										A2
Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA	
	DEPENSES	238 694,00	3 774 651,00	0,00	174 022,00	2 257 018,00	3 158 622,00	1 853 880,00	0,00	
011	Charges à caractère général	0,00	729 297,00	0,00	16 732,00	855 898,00	1 313 102,00	2 19 620,00	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	2 508 000,00	0,00	157 290,00	1 392 420,00	1 809 600,00	1 408 460,00	0,00	
014	Atténuations de produits	238 694,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	395 854,00	0,00	0,00	8 700,00	35 920,00	225 400,00	0,00	
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	130 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges spécifiques	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	10 060 270,17	875 278,00	0,00	7 100,00	271 040,00	924 190,00	1 486 520,00	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	178 678,00	0,00	0,00	16 000,00	20 000,00	30 000,00	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	89 900,00	0,00	2 000,00	255 000,00	591 220,00	304 800,00	0,00	
73	Impôts et taxes	573 079,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
731	Fiscalité locale	7 805 185,00	252 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	1 681 949,17	278 400,00	0,00	0,00	0,00	209 700,00	1 105 000,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	74 600,00	0,00	5 100,00	40,00	103 270,00	46 720,00	0,00	
76	Produits financiers	57,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits spécifiques	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

IV – ANNEXES										IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)										A2
Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL		
	DEPENSES	0,00	179 490,00	5 500,00	73 763,00	4 500,00		11 720 140,00		
011	Charges à caractère général	0,00	154 490,00	0,00	73 763,00	4 500,00		3 367 402,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 275 770,00		
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		238 694,00		
65	Autres charges de gestion courante	0,00	25 000,00	5 500,00	0,00	0,00		696 374,00		
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00		
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		130 500,00		
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		11 400,00		
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00		
	RECETTES	0,00	16 760,00	0,00	26 300,00	0,00		13 667 458,17		
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		244 678,00		
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	9 700,00	0,00	6 300,00	0,00		1 258 920,00		
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		573 079,00		
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		8 057 885,00		
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00		3 295 049,17		
75	Autres produits de gestion courante	0,00	7 060,00	0,00	0,00	0,00		236 790,00		
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		57,00		
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 000,00		
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00		

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.01
01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		
Article / compte nature (1)	Libellé	
DEPENSES		
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	238 694,00
		238 694,00
RECETTES		
731	Fiscalité locale	7 805 185,00
732	Fiscalité reversée	573 079,00
741	D.G.F.	1 589 449,17
744	FCTVA	27 000,00
748	Autres attributions et participations	65 500,00
768	Autres produits financiers	57,00
		10 060 270,17

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

02 Administration générale

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale									
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux		
	DEPENSES	3 556 531,00	0,00	40 550,00	58 750,00	82 170,00	36 650,00	0,00	0,00	0,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	215 107,00	0,00	200,00	1 650,00	3 600,00	6 350,00	0,00	0,00	0,00	
613	Locations	4 700,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615	Entretien et réparations	124 110,00	0,00	800,00	0,00	200,00	300,00	0,00	0,00	0,00	
616	Primes d'assurances	33 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
617	Etudes et recherches	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
618	Divers	28 300,00	0,00	4 500,00	8 500,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	41 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
623	Pub., publications, relations publiques	12 950,00	0,00	24 000,00	14 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
624	Transports biens, transports collectifs	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
625	Déplacements et missions	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	35 680,00	0,00	1 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
627	Services bancaires et assimilés	3 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
628	Divers	70 400,00	0,00	0,00	27 600,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	48 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	27 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
641	Rémunérations du personnel	1 799 600,00	0,00	0,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	601 900,00	0,00	0,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
647	Autres charges sociales	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
648	Autres charges de personnel	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
653	Indemnités	207 574,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
654	Pertes sur créances irrécouvrables	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
657	Charges intervenant* opt prop. - Subvent*	24 630,00	0,00	0,00	0,00	78 370,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
658	Charges diverses de gestion courante	70 080,00	0,00	10 000,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
661	Charges d'intérêts	130 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	788 278,00	0,00	15 000,00	2 000,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	
641	Rémunérations du personnel	163 178,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
647	Autres charges sociales	15 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
703	Redevances utilisation du domaine	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	
708	Autres produits	4 000,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
731	Fiscalité locale	252 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	216 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	62 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	14 600,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	58 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils							038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	038	
					Conseil éco.,soc.environ.,culture,éduc. 0341	Section éco., sociale et environnement.			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges interven° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils							038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco., social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éducat., env.	034 Conseil éco., soc., environ., culture, éducat., 0341 Section éco., sociale et environnement.		0342 Section culture, éducation et sports	035 Conseil de territoire	
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 774 651,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	226 907,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 100,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 410,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 500,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 300,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 600,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 250,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 730,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 200,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 400,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 300,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800 900,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	603 200,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	207 574,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
657	Charges interven° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 280,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	875 278,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	163 178,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 500,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 900,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent..act° interrég..eur.intern.				TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	252 700,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	216 000,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	62 400,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	16 600,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	58 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	174 022,00	0,00	0,00	0,00	174 022,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	7 400,00	0,00	0,00	0,00	7 400,00
613	Locations	0,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
615	Entretien et réparations	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
618	Divers	0,00	2 300,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00
625	Déplacements et missions	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	450,00	0,00	0,00	0,00	450,00
628	Divers	0,00	782,00	0,00	0,00	0,00	782,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	4 030,00	0,00	0,00	0,00	4 030,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	113 840,00	0,00	0,00	0,00	113 840,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	35 900,00	0,00	0,00	0,00	35 900,00
647	Autres charges sociales	0,00	3 520,00	0,00	0,00	0,00	3 520,00
	RECETTES	0,00	7 100,00	0,00	0,00	0,00	7 100,00
708	Autres produits	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	5 100,00	0,00	0,00	0,00	5 100,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs			21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés	23	24		
	DEPENSES	1 122 280,00	180 782,00	390 364,00	24 562,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	10 300,00	157 342,00	331 340,00	17 052,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615	Entretien et réparations	0,00	11 100,00	25 924,00	4 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
618	Divers	1 200,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	5 250,00	8 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	100,00	2 590,00	5 350,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
628	Divers	100,00	4 500,00	18 000,00	2 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	31 780,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
641	Rémunérations du personnel	780 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	275 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
647	Autres charges sociales	20 000,00	0,00	0,00	60,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
657	Charges interven ^t cpt prop. - Subvent ^e	2 500,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	15 020,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
752	Revenus des immeubles	0,00	20,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

25
FORMATION PROFESSIONNELLE

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle											257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres	
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés						2571 Concours	2572 Missions administratives	258 Autres	
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres					
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervenant cpi prop. - Subventif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes				29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 257 018,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	759 984,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 524,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 740,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 050,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 660,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	997 650,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	336 350,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 760,00
657	Charges interven° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 700,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	271 040,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30		31							318
		Services communs		Culture							
	DEPENSES			311	312	313	314	315	316	317	318
				Activités artist.,actions et manif.cult.	Patrimoine	Bibliothèques, médiathèques	Musées	Services d'archives	Théâtres et spectacles vivants	Cinéma et autres salles de spectacles	Archéologie préventive
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	176 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 072 240,00	0,00
613	Locations	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	142 800,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	3 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	11 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 400,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	289 000,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 390,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	850,00	0,00
628	Divers	26 270,00	0,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 300,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	4 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 750,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	22 200,00	0,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	307 650,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	27 100,00	0,00	33 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 900,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 900,00	0,00
	RECETTES	119 000,00	0,00	80 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	266 200,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs		31 Culture						
		311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive	
706	Prestations de services	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	179 000,00	0,00	
708	Autres produits	0,00	44 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
747	Participations	15 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00	0,00	
752	Revenus des immeubles	0,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)						326 Manifestations sportives
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	
	DEPENSES	320 640,00	126 850,00	0,00	0,00	0,00	166 682,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	190 350,00	80 056,00	0,00	0,00	0,00	121 432,00	0,00
613	Locations	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	8 900,00	45 644,00	0,00	0,00	0,00	42 900,00	0,00
618	Divers	600,00	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	1 050,00	850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	28 290,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 050,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	2 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	63 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	22 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	1 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	25 200,00	620,00	0,00	0,00	0,00	24 470,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	25 000,00	620,00	0,00	0,00	0,00	2 450,00	0,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES							
606	Achats non stockés de matières et fourni	1 118 190,00	0,00	101 630,00	0,00	0,00	0,00	3 158 622,00
613	Locations	108 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	652 138,00
614	Charges locatives et de copropriété	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
615	Entretien et réparations	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
618	Divers	5 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	172 104,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	13 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 750,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	291 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 290,00
625	Déplacements et missions	9 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00
627	Services bancaires et assimilés	2 310,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 810,00
628	Divers	450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 810,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	30 100,00	0,00	4 240,00	0,00	0,00	0,00	51 090,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	665 000,00	0,00	68 300,00	0,00	0,00	0,00	1 236 250,00
647	Autres charges sociales	249 400,00	0,00	25 780,00	0,00	0,00	0,00	499 550,00
658	Charges diverses de gestion courante	12 400,00	0,00	3 310,00	0,00	0,00	0,00	22 710,00
		20,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 920,00
	RECETTES							
641	Rémunérations du personnel	408 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	924 190,00
703	Redevances utilisation du domaine	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20,00
708	Autres produits	281 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	525 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 200,00
752	Revenus des immeubles	109 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	209 700,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 070,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					418 Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervenant* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	42 Action sociale									
	420 Services communs	421 Famille et enfance			4214 Adolescence	422 Petite enfance			4228 Autres actions pour la petite enfance	
		4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance		4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil			
	227 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 626 440,00	0,00	0,00	0,00	
DEPENSES										
606 Achats non stockés de matières et fourni	32 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 120,00	0,00	0,00	0,00	
613 Locations	16 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
614 Charges locatives et de copropriété	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615 Entretien et réparations	8 540,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 520,00	0,00	0,00	0,00	
616 Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 150,00	0,00	0,00	0,00	
618 Divers	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 610,00	0,00	0,00	0,00	
622 Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	
623 Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 800,00	0,00	0,00	0,00	
624 Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	
625 Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	
626 Frais postaux et frais télécommunication	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 270,00	0,00	0,00	0,00	
627 Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	
628 Divers	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 810,00	0,00	0,00	0,00	
633 Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 630,00	0,00	0,00	0,00	
641 Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 011 100,00	0,00	0,00	0,00	
645 Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	339 230,00	0,00	0,00	0,00	
647 Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 500,00	0,00	0,00	0,00	
654 Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 900,00	0,00	0,00	0,00	
657 Charges intervenant cpi prop. - Subvent'	164 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 400,00	0,00	0,00	0,00	
658 Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00	0,00	0,00	0,00	
673 Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	
	58 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 428 200,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES										
641 Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	
706 Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240 000,00	0,00	0,00	0,00	
708 Autres produits	57 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	
747 Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 105 000,00	0,00	0,00	0,00	
752 Revenus des immeubles	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 000,00	0,00	0,00	0,00	
758 Produits divers de gestion courante	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées		424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	TOTAL DU CHAPITRE	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention					
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 853 880,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	132 820,00
613	Localions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 600,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 060,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 150,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 910,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 800,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 670,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 310,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 630,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 011 100,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	339 230,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 500,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 900,00
657	Charges intervent° cpt.prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	222 400,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 486 520,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 800,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 105 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 020,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	51 Aménagement et services urbains											
		50 Services communs	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain				
	DEPENSES	0,00	0,00	51 160,00	106 230,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 100,00		
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	10 950,00	93 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00		
613	Locations	0,00	0,00	500,00	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	14 390,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00		
618	Divers	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	4 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
628	Divers	0,00	0,00	120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
657	Charges interven* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	RECETTES	0,00	0,00	16 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	9 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
708	Autres produits	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	6 940,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervenant cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT			
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE			
DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	179 490,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 330,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	750,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 390,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 700,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 760,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 100,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 940,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				633 Développement touristique
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat		
					6311 Laboratoire	6312 Autres	632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique	
	DEPENSES	0,00	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintenance et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
	DEPENSES						5 500,00
657	Charges intervenant cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs		71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine				722 Propreté urbaine
		721 Collecte et traitement des déchets			7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoyage		
		720 Services communs collecte et propreté	7211 Actions prévention et sensibilisation					7212 Collecte des déchets	
	DEPENSES	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 413,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 013,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
628	Divers	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
702	Ventes de récoltes et produits forestier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux				74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
702	Ventes de récoltes et produits forestier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel, risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	5 750,00	34 600,00	0,00	0,00	73 763,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	4 200,00	0,00	0,00	0,00	4 200,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 550,00	24 500,00	0,00	0,00	55 063,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 100,00	0,00	0,00	13 100,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	6 000,00	0,00	0,00	26 300,00
702	Ventes de récoltes et produits forestier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	82 Transports publics de voyageurs									
		80 Services communs	81 Transports scolaires	820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES							IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE							B1.1
B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N	
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage		
5191 Avances du Trésor							
5192 Avances de trésorerie							
51931 Lignes de trésorerie							
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt							
5194 Billets de trésorerie							
5198 Autres crédits de trésorerie							
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
							Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				0,00									
1641 Emprunts en euros (total)				0,00									
1643 Emprunts en devises (total)				0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)				0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)				0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)				0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)				0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)				0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)				0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)				0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)				0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					0,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE											IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE											B1.2	
B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	Capital	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MIEP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE OSTWALD - VILLE DE OSTWALD - DM (projet de budget) - 2024

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		
		B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		IV – ANNEXES
		IV
		B1.4

CM 2024-111-14 procès-verbal

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart de l'indice zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart de l'indice hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

CM 2024-111-14 procès-verbal

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							Catégorie d'emprunt (8)			
	Référence de l'emprunt couvert		Taux payé		Taux reçu (7)		Produits c/768		Charges c/668	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Index	Niveau de taux					
Taux fixe (total)								0,00	0,00		
Taux variable simple (total)								0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)								0,00	0,00		
Total								0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Autrès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Autrès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
----------	-----------------------------	------------------------	----------------

		IV – ANNEXES		IV
		ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS				
CHOIX DE L'ASSEMBLEE				
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)				Délibération du
€	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an :			25-02-2019
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)		
L	Subventions d'équipement versées	10		
L	Concessions, droits similaires	2		
L	Autres agencements et aménagements	20		
L	Véhicules légers (VL)	5		
L	Matériel de transport	8		
L	Installat° générales, agencements	6		
L	Frais d'études	5		
L	Frais d'études, élaborations modif révisions docs urba	5		
L	Frais d'insertion	5		
L	Installations de voirie	20		
L	Matériel de transport	5		
L	Matériels informatique autres	5		
L	Mobilier et Matériels de bureau scolaire	5		
L	Matériels de bureau, électrique ou électronique autres	5		
L	Equipement sportifs	10		
L	Matériels de téléphonie	5		
L	Subventions transférables reçues	10		
L	Matériels agricoles roulants (AGRI)	10		
L	Subventions transférables reçues	6		
L	Véhicules type poids lourds (PL)	10		
L	Matériels informatique scolaires	5		
L	Subventions transférables reçues	5		
L	Subv. non transf. Régions	5		
L	Subventions d'équipement versées	15		
L	Subventions d'équipement versées	5		
L	Tondeuses autoportées mini tracteurs tondeuses véhic sans permis	10		
L	Autres immobilisations corporelles	6		
L	Logiciels	5		
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	10		
L	Mobilier autres	5		
L	Matériels de téléphonie	1		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS		B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES		B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS		B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.1

CM_2024-111-14_procès-verbal

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

- (1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
- (2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
- (3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.
- (4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.2

CM_2024-111-14_procès-verbal

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027 Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus			
Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moitié du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
 Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT). Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-1 313 450,35	0,00	0,00	-1 313 450,35
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 313 450,35	0,00	0,00	-1 313 450,35

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	1 313 450,35	0,00	0,00	1 313 450,35
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 313 450,35	0,00	0,00	-1 313 450,35
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	972 000,00	0,00	0,00	972 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	3 986 665,00	-700 000,00	0,00	3 286 665,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	3 014 665,00	-700 000,00	0,00	2 314 665,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 972 000,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		972 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	972 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES			
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE			
			IV D1
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE			
Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération
			Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

02.02 Budget 2025 – débat d'orientations budgétaires

Rapporteur : Mme Catherine GEIGER, Adjointe à la Maire chargée des finances et des ressources humaines

Point non présenté en commission

Madame GEIGER rappelle que le débat d'orientation budgétaire se tient pour la deuxième fois depuis l'année 2023. Depuis la loi « Administration Territoriale de la République (ATR) du 6 février 1992, la tenue d'un Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) s'impose aux communes dans un délai de deux mois avant l'examen du budget primitif.

Ces dispositions ont été précisées et renforcées depuis cette date et le DOB s'effectue dorénavant sur la base d'un Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) présentant une analyse rétrospective, les engagements pluriannuels envisagés, l'évolution des taux de fiscalité locale ainsi que la structure de la dette, informations complétées pour les villes de plus de 10 000 habitants par une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs ainsi que l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel.

Elle rappelle donc que le législateur impose un certain nombre de points à évoquer lors de ce débat d'orientations budgétaires, à savoir le contexte économique, la façon dont la municipalité poursuivra son plan pluriannuel d'investissements, comment la municipalité ajustera ses finances au scénario d'équilibre, l'état de la dette, le pilotage du budget général de fonctionnement, et un point réglementaire sur les effectifs de la ville et les avantages financiers et en nature du personnel.

Le ROB doit permettre au conseil municipal de débattre des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités du budget primitif voire au-delà s'agissant des grands programmes d'investissement.

Ce ROB sera, après débat en séance du conseil municipal, transmis à Mme la Préfète du Bas-Rhin ainsi qu'à Mme la Présidente de l'Eurométropole et rendu public conformément aux dispositions du décret n°2016-841 du 26 juin 2016.

Madame GEIGER commente ensuite une présentation synthétique du rapport d'orientations budgétaires (voir annexe) qui a été adressée aux membres du conseil :

Contexte économique

Madame GEIGER indique que la municipalité prévoit une croissance assez faible en 2025, avec une inflation estimée entre 2 et 2,5%.

Depuis 1 an, la loi de programmation des finances publiques 2023-2027 exige un engagement fort des collectivités locales vis-à-vis de la réduction du déficit de l'État. Une baisse des taux directeurs d'emprunt semble se profiler.

L'État va baisser de 5 Md€ les dotations aux collectivités. La dotation générale de fonctionnement de la mairie devrait être gelée. Cependant, la municipalité subira la modification à la baisse des versements du fonds de compensation de la TVA et la réduction du périmètre des équipements éligibles.

De plus, l'État prévoit de créer un fonds de réserve alimenté par un prélèvement sur les budgets de fonctionnement des collectivités disposant de budgets supérieurs à 40 M€. La mairie d'Ostwald n'est pas directement concernée par cette disposition, mais elle dépend de l'Eurométropole de Strasbourg, laquelle est impactée par ce dispositif. Il est impossible de prévoir comment la municipalité sera affectée par cette mesure.

Par ailleurs, les bases relatives à la taxe foncière devraient être revalorisées à hauteur de 2%.

En outre, le quartier du Wihrel a fait l'objet d'un classement en quartier prioritaire pour la politique de la ville.

Adaptation du budget

Madame GEIGER explique que depuis le 1er janvier 2024, la municipalité est passée à la nomenclature M57 et elle a instauré un budget unique en fusionnant le budget ville et le budget Pôle Enfance. En 2025, il est prévu de mettre en place le compte financier unique, qui regroupera

le compte de gestion et le compte administratif dans un document unique, avec tous les éléments relatifs à la comptabilité de la commune.

La mairie déploiera un dispositif appelé budget vert, afin d'évaluer les dépenses réelles d'investissement sur le compte administratif selon 6 axes, à savoir l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, la gestion des ressources en eau, la transition vers une économie circulaire, la prévention et le contrôle des pollutions de l'air et des sols, et la préservation de la diversité.

L'évaluation de chaque budget sera effectuée ligne par ligne, et fera l'objet d'une cotation.

Plan pluriannuel d'investissements

Madame GEIGER rappelle que le plan pluriannuel d'investissements s'étend jusqu'en 2030 et comporte plusieurs orientations.

La première orientation correspond à un projet appelé Oswald Ville Accueillante. Ce projet a vocation à préparer l'avenir de la ville, préserver son patrimoine, créer des équipements scolaires et périscolaires nécessaires à l'accueil des nouvelles populations issues des derniers programmes immobiliers.

Comme annoncé dans la DM2, le programme de construction d'un nouveau groupe scolaire a dû être décalé dans le temps. Néanmoins, des travaux de réaménagement et d'isolation ont été menés dans le bâtiment dédié à la cantine et aux activités périscolaires « l'Archipel ».

En outre, la mairie a prévu de déminéraliser la cour de l'école du Schloessel au cours de l'été 2025.

Une deuxième orientation du plan est intitulée « Oswald, propriétaire, employeur exigeant et responsable ». L'enveloppe dédiée à cette orientation doit servir à combler le retard accumulé dans la gestion des bâtiments, l'isolation, les contrôles d'accès, et le pilotage intelligent.

Des travaux ont été menés dans la mairie, au sein de la zone technique et de la zone RH et finance, et des panneaux solaires ont été installés sur le toit de la mairie. De plus, la municipalité a acheté des équipements informatiques pour les écoles et a remplacé quatre chaudières.

Ces investissements visent à diminuer l'énergie consommée et faire des économies sur les coûts de chauffage.

La troisième orientation s'intitule « Oswald, ville engagée pour le sport ». Il s'agit d'une enveloppe dédiée à la mise à disposition des habitants de la commune d'équipements adaptés tant pour la pratique sportive individuelle que la pratique collective.

La quatrième orientation est appelée « Oswald, ville où il fait bon vivre ». Elle concerne la vie quotidienne des habitants, le mobilier urbain, la signalétique, l'éclairage public intelligent et l'aménagement de nouveaux jardins partagés.

Enfin, la dernière orientation s'intitule « Oswald, ville qui assume le passé ». Elle porte sur la gestion des conséquences de la signature de l'avenant numéro 2 relatif à l'aménagement des rives du Bohrie. Cette orientation sera soldée en 2025, avec deux versements.

La municipalité doit déterminer comment poursuivre ce plan pluriannuel d'investissement tout en maintenant sa capacité d'autofinancement et en conservant un niveau de fonds de roulement correct.

En 2024, la mairie a procédé à un certain nombre d'investissements générant une réduction de ses coûts de fonctionnement. Elle a vendu les biens mobiliers qu'elle n'utilisait pas, tout en optimisant l'usage des locaux pour limiter les consommations d'énergie.

Enfin, des recrutements ont été effectués en vue de l'amélioration des processus d'achat de la mairie, du contrôle des travaux, et de l'augmentation du niveau de subventionnement des projets d'investissement.

Pour maintenir sa capacité d'autofinancement et un fonds de roulement suffisant, la mairie a été obligée de déclencher un emprunt de 1,2 M€, afin de faire face à l'augmentation du coût de l'énergie et de la masse salariale. Cependant, le contexte actuel y est favorable, en raison d'une baisse des taux d'intérêt, et d'un niveau de dette historiquement bas de 5,1 M€.

L'encours de la dette en fin de mandat restera inférieur à la moyenne des villes de la strate qui se situe à 820 €/habitant, et la valeur cible globale du financement des investissements par l'emprunt est maintenue à environ 25% sur la durée totale du mandat.

Le pilotage du budget général de fonctionnement s'appuiera sur la poursuite de la réduction des dépenses liées aux bâtiments non utiles au développement urbain, et au niveau de service requis.

La mairie continuera également à rattraper le retard pris dans l'entretien des bâtiments et leur mise aux normes. Elle renouvellera les matériels les plus obsolètes tout en essayant de remplacer les dépenses de location par des dépenses d'investissement dès que possible.

La municipalité prévoit d'atteindre une stabilité des dépenses de charges générales et autres charges de gestion courante en 2025, hors politique solidarité.

En 2024, la mairie a créé des postes d'agents de conservation du cimetière, un poste de responsable d'équipe d'entretien de restauration, un poste de directeur des finances, un poste de chargé de mission QPV, un poste de chargé de mission développement durable et environnement, et un chargé de subventions.

Les recrutements prévus en 2025 concernent le service technique et le service des espaces verts.

La mairie continuera les actions et les travaux en lien avec la prévention des risques psychosociaux menés depuis 3 ans.

Au total, les charges de personnel devraient se stabiliser à 7,1 M€.

Les politiques prévues pour 2025 comprennent le soutien aux associations à hauteur de 70 000 €. Cependant, un travail a été engagé, afin d'intégrer les avantages en nature octroyés à chaque association dans ce budget de subvention 2025.

De nouvelles modalités de contractualisation sont prévues entre la ville et les associations. Le logiciel 3D Ouest permettra de faciliter les échanges à cet effet.

La dernière révision des tarifs municipaux date de juin 2018. Une refonte était prévue, mais elle nécessitera davantage d'investissements complémentaires.

La mairie a prévu de revoir les tarifs de la restauration scolaire.

En matière de politique fiscale, la ville n'a pas prévu d'augmenter le taux des impôts locaux. Néanmoins, il évoluera tout de même en fonction de la revalorisation des bases décidée par l'État.

En 2025, la mairie devrait constater une réduction de ses consommations énergétiques grâce aux investissements effectués en 2024 en matière d'isolation, d'installations de chaudières et de rénovation du patrimoine énergétique.

Une grande partie des actions liées à la transition écologique environnementale consistera à gérer l'existant, à assurer la maintenance des équipements, et à effectuer un travail d'accompagnement pour faire diminuer les consommations d'énergie et d'eau.

Le quartier du Wihrel a été classé en QPV, ce qui a imposé la constitution d'un service dédié, et un recrutement. Il s'agit d'un service transversal au sein de toutes les directions de la ville. Il s'articule ainsi autour des structures telles que le CCAS, le centre socioculturel, et les associations de quartier. Un budget estimé à 300 000 € a été consacré aux actions susceptibles d'être mises en œuvre par la ville. Cependant, ces travaux n'ont pas encore démarré, car le contrat de ville a été signé en 2024, et le plan d'action territorial n'a été signé que le mois dernier. Ces actions devraient donc être menées en 2025.

Pour l'année 2025, les recettes réelles de fonctionnement seront estimées à 13,35 M€, pour 11,3 M€ de dépenses réelles de fonctionnement, pour un résultat de fonctionnement estimé à 2,05 M€, auquel s'ajoutera un report de l'exercice 2024 de 830 000 €.

Le remboursement de la dette est estimé à 775 000 €. La capacité d'autofinancement de la mairie sera donc estimée à 2,105 M€, auxquels s'ajouteront les 1,5 M€ de recettes d'investissement, l'emprunt de 3,2 M€, soit un programme d'investissement pour 2025 de 6,8 M€.

L'effectif permanent de la municipalité a augmenté. Son effectif prévisionnel au 31 décembre 2024 est estimé à 178 agents. 80% des agents travaillent à temps complet, et plus de la moitié des agents sont titulaires ou stagiaires. Enfin, 75% des agents sont des femmes.

L'année 2025 sera marquée par une année pleine de l'augmentation de la participation de la collectivité à la mutuelle et à la prévoyance des agents, par l'impact en année pleine des créations de postes, l'impact en année pleine de l'augmentation du SMIC au 1^{er} novembre 2024, et par l'impact en année pleine de la modification du régime indemnitaire voté le 20 juin 2024.

La mairie souhaite valoriser le travail des agents, poursuivre la démarche engagée sur les risques psychosociaux et rénover le dialogue social, afin que le personnel se sente mieux. Il convient de préciser que ce débat d'orientation budgétaire a été construit alors que les impacts potentiels de la future loi de finances 2025 ne sont pas encore connus. Par conséquent, une décision modificative numéro 1 est à prévoir en janvier ou en février 2025.

Madame la Maire remercie Madame GEIGER. Elle rappelle également que les investissements d'aujourd'hui seront les économies de fonctionnement de demain.

Monsieur WENDLING, interpelle en demandant de quoi voulez-vous débattre aujourd'hui De la situation financière mondiale, de la future loi de Finances 2025 ou de vos différents axes déjà présentés précédemment. Pas très enthousiasmant. Concernant l'orientation 2025 cela tient sur une seule page Pas d'augmentation des taux, quelle surprise.

Un budget de fonctionnement identique à 2024 avec des dépenses de personnel en baisse de 200 000 €. Est-ce vraiment réaliste en sachant que les embauches de 2024 seront en année pleine en 2025 et qu'il y aura peut-être un léger rattrapage, vous avez sans doute anticipé l'augmentation du délai de carence des salariés en maladie et sinon il y a toujours une possible DM.

Pour la part de l'investissement nous constatons un programme sans détail déjà en baisse pour 6,8 M€ par rapport à l'autorisation de programme de février 2024 estimée à 10,350 M€ soit moins 3,5 M€.

Aucun débat possible vu que nous ne connaissons même pas ce qui a été reporté.

En conclusion un DOB fade et sans saveur auquel nous préférons nous délecter avec la femme chocolat d'Olivia Ruiz au Point d'Eau ce soir.

Monsieur FLORANGE, indique que le rapport présenté ce soir manque de profondeur dans l'analyse et comme le précédent, par manque d'ambition. Les besoins en équipement scolaire bien identifiés par un cabinet extérieur, les équipements sportifs ; CSL, COSEC, la création d'une nouvelle salle, ne sont pas pris en compte, hormis le changement de revêtement du CSL. Ce rapport d'orientation budgétaire ne porte pas à l'optimisme tant il apparait détaché des réalités qui nous entourent. Des troubles conjoncturels, humains, coût de l'énergie, ne doivent pas interférer dans l'action de la commune. Ce sont là des propos incantatoires. Quel sera l'impact de l'élection de Donald Trump qui a en plus récupéré le Sénat et à la Chambre des représentants.

Et la situation de notre pays, la France avec des débats actuellement budgétaires et pour la loi de financement de la sécurité sociale. Il faut peut-être cesser de jouer aux bisounours.

Madame la Maire regrette ce copier-coller des propos de l'an passé et explique que les investissements de la mairie sont en cours (CSL, COSEC, écoles...). Chaque dépense fait l'objet d'une prévision d'investissement. Il est à noter aussi que certains investissements peuvent être décalés dans le temps si nécessaire.

Concernant les tarifs de l'électricité et du gaz, ils sont fixés par l'EMS jusqu'en 2026. Par conséquent, aucune fluctuation des tarifs n'est attendue avant cette date.

Monsieur WENDLING, interroge sur les frais de personnel, vous passez de 7,3 M€ en 2024 à 7,1 M€ en 2025, est-ce vraiment réaliste ? Vous baissez de 200 000 € alors qu'il va y avoir des impacts d'embauche.

Madame GEIGER signale que de nombreux doublons ne seront pas effectifs au cours de l'année 2025. Dans certains secteurs, de nombreux remplacements et de nombreuses embauches doivent être

effectués. Or, ils occasionneront des chevauchements de contrats. La mairie prévoit une diminution des heures supplémentaires, et la baisse de l'absentéisme.

Madame la Maire précise que ces mesures permettront de faire des économies, en évitant le retour à des entreprises extérieures.

Monsieur WENDLING, demande si au niveau de l'investissement est-ce qu'il y a eu une refonte de l'autorisation de programme, car il ne l'a pas trouvée à l'ordre du jour.

Monsieur LEVI-TOPAL, directeur général des services, indique qu'il avait été évoqué en commission finances la possibilité de présenter un point d'information sur la modification des crédits de paiement, et de leur échelonnement sur les années 2025, 2026, 2027 et 2028. Ce point d'information sera abordé lors du vote du budget primitif

Monsieur WENDLING, certes, mais il s'agit là du DOB 2025, pas 2030...

Madame GEIGER explique que le document en lien avec le plan pluriannuel d'investissements présenté en 2023 a été retouché à la marge. Il sera présenté en même temps que la section d'investissements du budget primitif 2025.

Sur ces bases et celles du ROB figurant en annexe,

Le conseil municipal prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires relatif à l'exercice 2025 sur la base du rapport d'orientations budgétaires transmis aux élus et annexé à la présente délibération ;



Débat d'Orientation Budgétaire 2025 de la Ville d'Ostwald

Conseil municipal du 14 novembre 2024

1



- 1- Le contexte économique**
- 2 - Adaptation du budget de la ville**
- 3 - Poursuite de notre Plan Pluriannuel d'Investissements**
- 4 - Ajustement du scénario d'équilibre**
- 5 - La dette**
- 6 - Le pilotage du budget général de fonctionnement**
- 7 - Le budget général**
- 8 - Les effectifs de la ville**
- 9 - Synthèse**

Conseil municipal du 14 novembre 2024

2



1- Le contexte économique 2025

Croissance prévue du PIB 2025 restera très faible tout comme celle de 2024

Inflation attendue autour de 2% à 2,5%

Loi de Programmation des Finances Publiques 2023-2027 exige un engagement fort des collectivités locales à la réduction du déficit de l'Etat

Baisse des taux directeurs

Réévaluation attendue des **bases relatives à la TF** autour de 2%

Diminution de 5 milliards d'euros des concours financiers de l'État

Reconduction du niveau actuel de la DGF

Modification à la baisse des versements FCTVA

Création d'un fonds de réserve alimenté par un prélèvement des budgets de fonctionnement > 40 millions d'euros des grandes collectivités

Conseil municipal du 14 novembre 2024

3



2 – Adaptation du budget de la ville

depuis le 1^{er} janvier 2024

→ Nomenclature M57

→ Instauration d'un budget unique

En 2025

→ Déploiement du **Compte Financier Unique (CFU)**

→ Déploiement du **budget vert : évaluation des dépenses réelles d'investissement** selon 6 axes

- 1- Atténuation du changement climatique
- 2- Adaptation au changement climatique
- 3- Gestion des ressources en eau
- 4- Transition vers une économie circulaire
- 5- Prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols
- 6- Préservation de la biodiversité

Conseil municipal du 14 novembre 2024

4



3 – Poursuite de notre Plan Pluriannuel d'Investissements

Orientation des investissements à l'horizon 2030

Ostwald ville accueillante Préparer l'avenir Equipements scolaires, péri et extrascolaires : création & rénovation Préservation du patrimoine naturel de la ville	30,4 M€	Ostwald ville engagée pour le sport	1,8 M€
Ostwald propriétaire-employeur exigeant et responsable Isolation des bâtiments, contrôle d'accès, pilotage, domotique Modernisation parcs informatiques, matériels roulants, équipements généraux	8 M€	Ostwald ville où il fait bon vivre	1,8 M€
		Ostwald ville qui assume le passé	0,4 M€

Enveloppe annuelle à l'horizon 2030 : 3 à 9 millions d'euros

Conseil municipal du 14 novembre 2024

5



4 – Ajustement du scénario d'équilibre

Objectif :
 Maintenir notre capacité d'autofinancement
 Conserver un niveau de fonds de roulement suffisant.

En 2024

- Investissements générant une réduction des coûts de fonctionnement
- Vente de nos biens mobiliers inutilisés
- Optimisation de l'usage des locaux de **stockage** visant à limiter consommation d'énergie
- Recrutements dédiés à l'amélioration de nos processus d'achats, le contrôle des travaux, l'augmentation du niveau de subventionnement des projets d'investissement

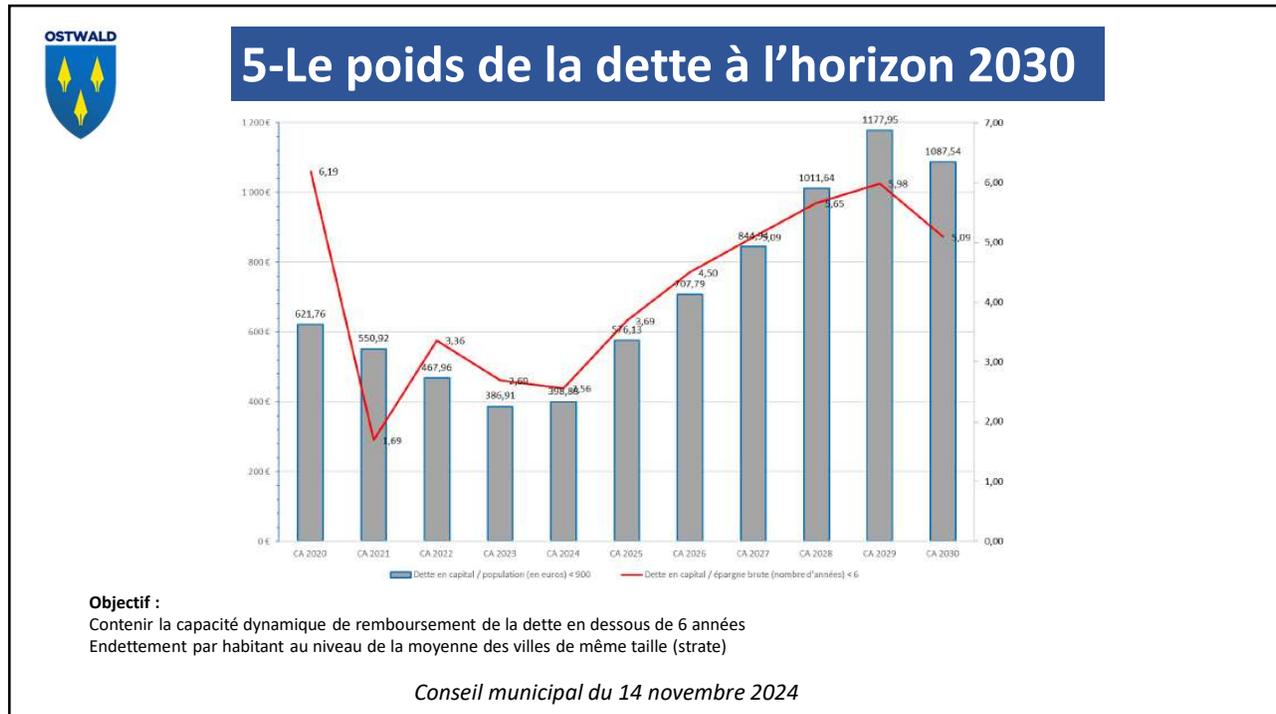
Contexte : Diminution des taux d'intérêts + Profil d'extinction de la dette très favorable

Endettement actuel de la Ville d'Ostwald : 5,126 M€

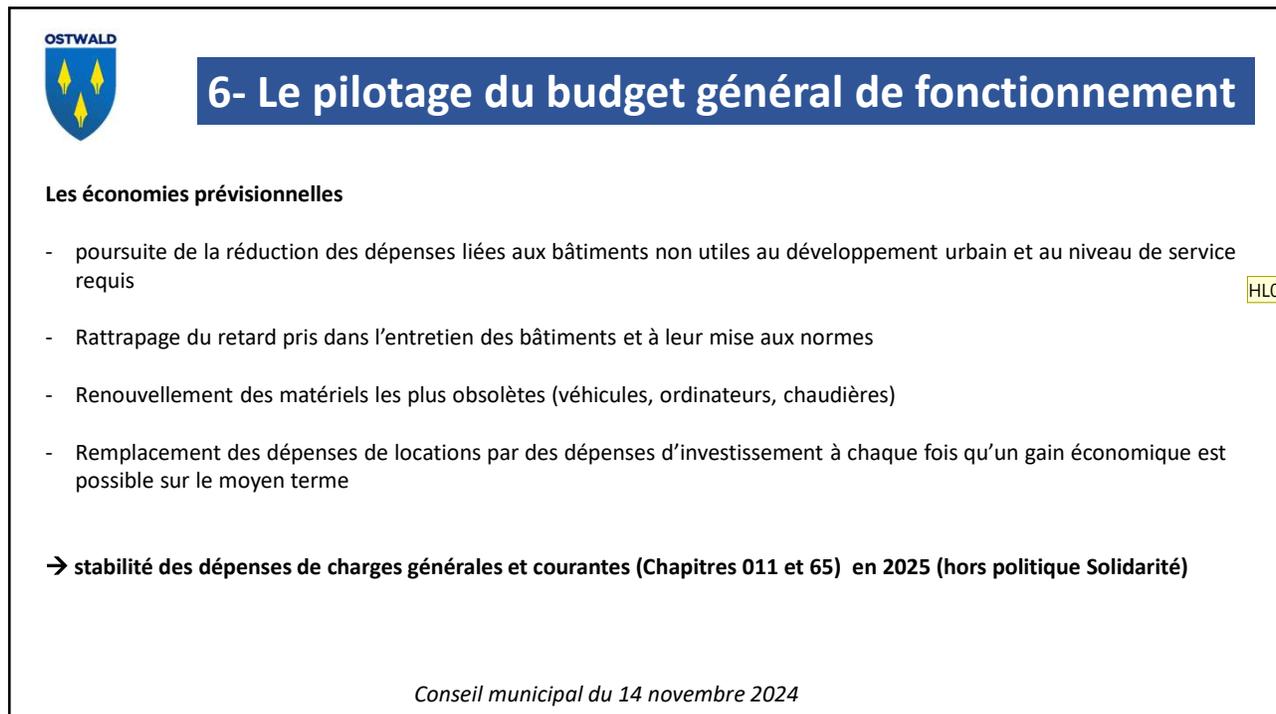
Niveau actualisé de la dette 6,326 M€ avec un nouvel emprunt de 1,2 M€

Conseil municipal du 14 novembre 2024

6



7



8



6- Le pilotage du budget général de fonctionnement

Les prévisions en matière de personnel

Pour mémoire en 2024 – Création nécessaires de plusieurs nouveaux postes :

- agent de conservation des cimetières,
- responsable d'équipe entretien et restauration,
- directeur des finances,
- chargée de mission QPV,
- chargée de mission développement durable et environnement,
- chargée de subventions

Recrutements prévisionnels 2025

1 agent service technique, 1 agent service espaces verts

Poursuite des travaux et actions en lien avec la prévention des risques psycho-sociaux entamées depuis 3 ans.

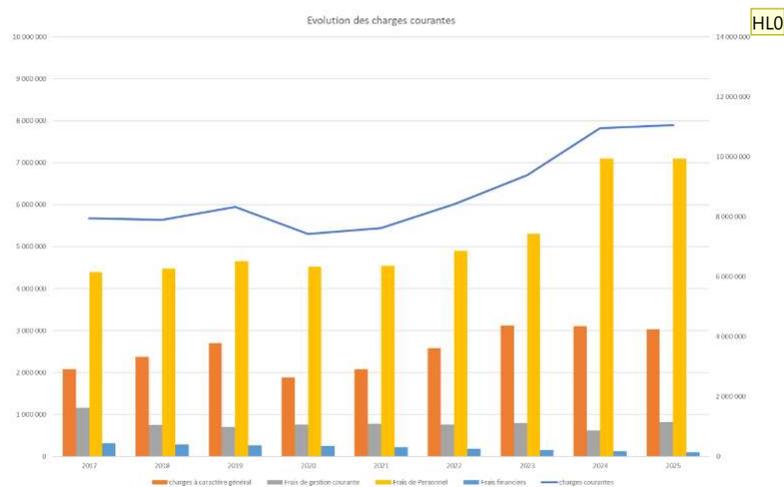
→ **Au total : les charges de personnel devraient se stabiliser autour de 7,1 M€**

Conseil municipal du 14 novembre 2024

9



6- Le pilotage du budget général de fonctionnement



Conseil municipal du 14 novembre 2024

10



6- Le pilotage du budget général de fonctionnement

Nos politiques pour 2025

Soutien aux associations
Intégrer les avantages en nature
Rénovation des modalités d'organisation et de contractualisation avec la Ville

Politique fiscale
Pas d'augmentation des taux des impôts locaux

Politique de transition écologique
Gestion de l'existant, maintenance, travail d'accompagnement pour faire diminuer nos consommations (d'énergie, de matière, d'eau, etc.).
Entretien de notre patrimoine naturel

Politique tarifaire
Refonte en cours.

Politique solidarité
Classement du quartier du Wihrel en QPV.
Création d'un service dédié transversal au HLO de toutes les Directions.
Articulation avec le CCAS et le CSC. HL1

Conseil municipal du novembre 2024

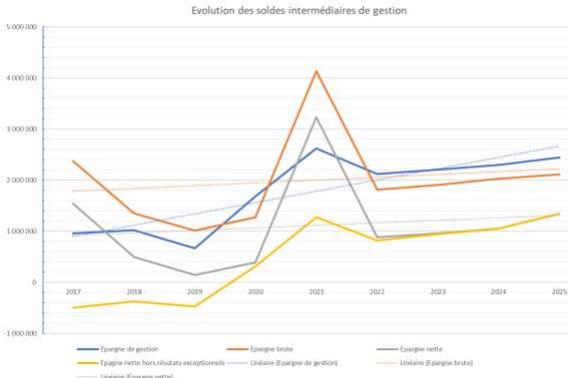
11



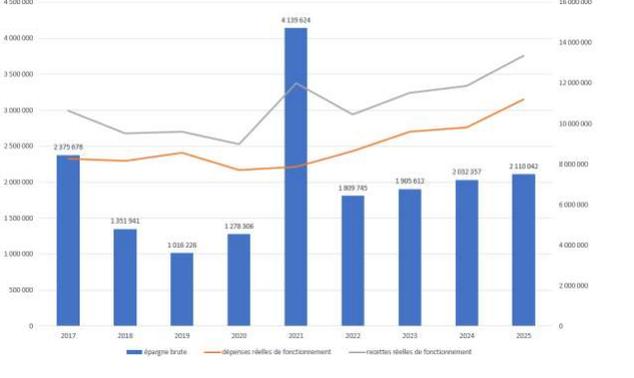
6- Le pilotage du budget général de fonctionnement

Notre épargne

Evolution des soldes intermédiaires de gestion



Evolution de l'épargne brute HLO



Année	Epargne brute
2017	2 375 678
2018	1 351 941
2019	1 016 226
2020	1 278 306
2021	4 139 624
2022	1 809 745
2023	1 905 612
2024	2 032 357
2025	2 110 042

Conseil municipal du novembre 2024

12



7-Le budget général

Cadrement 2025

Recettes réelles de fonctionnement	+	13 350 000 €
Dépenses réelles de fonctionnement	-	11 300 000 €
Résultat de fonctionnement	=	2 050 000 €
Report à nouveau 2024	+	830 000 €
Recettes exceptionnelles	+	- €
Remboursement de la dette	-	775 000 €
Autofinancement	=	2 105 000 €
Recettes d'investissement	+	1 500 000 €
Emprunts	+	3 200 000 €
Programme d'investissement 2025	=	6 805 000 €

Conseil municipal du 14 novembre 2024

13



7-Le budget général

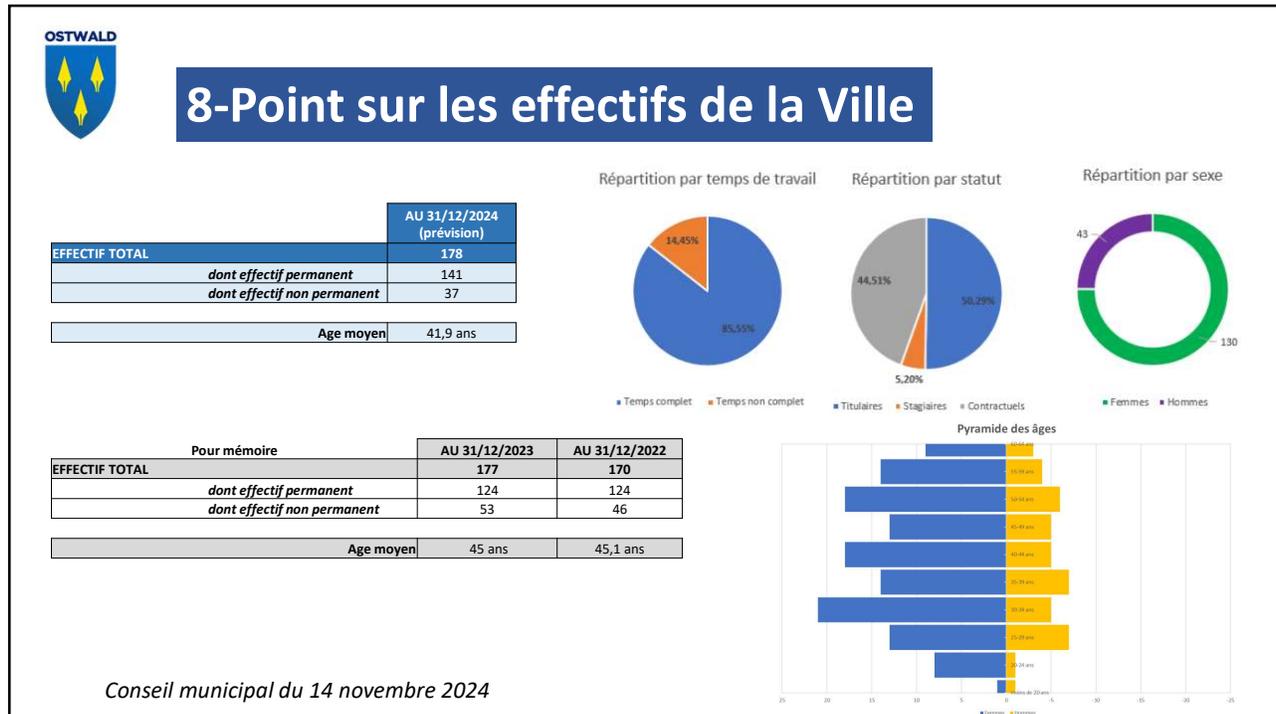
Ratios de pilotage

Rétrospective 2020-2024 & Prospective 2025 - 2028

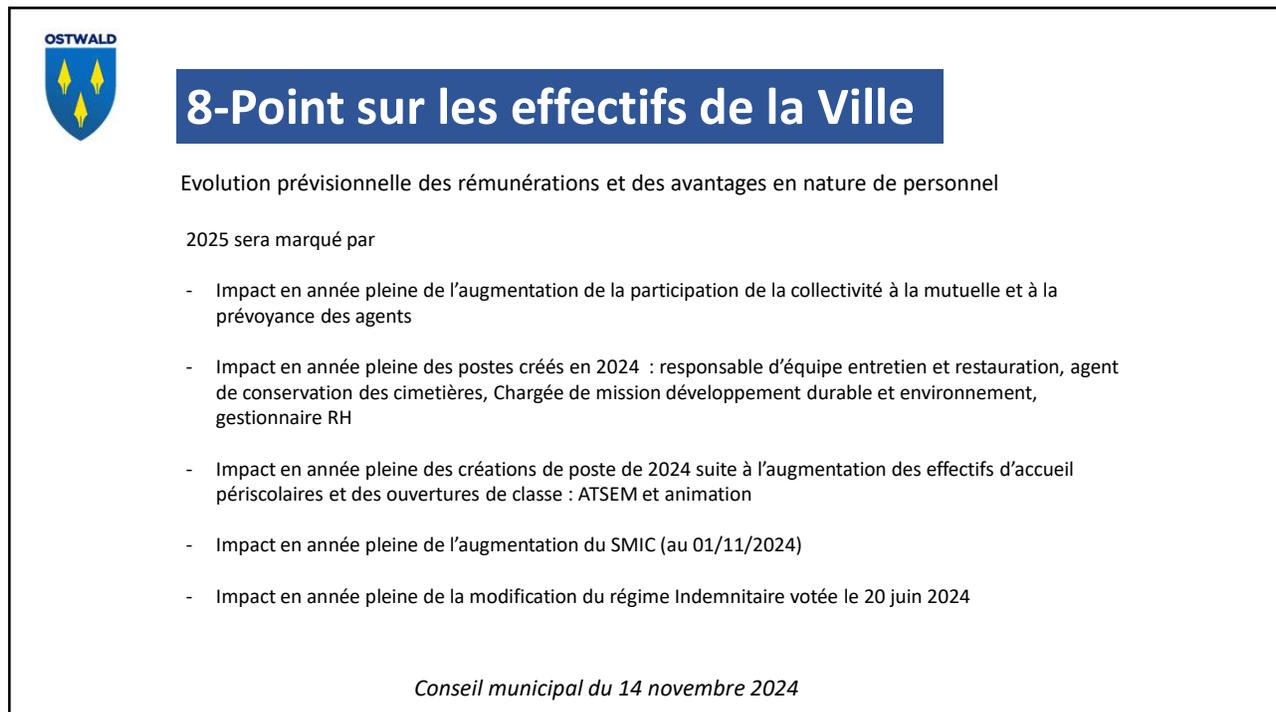
BUDGET GENERAL	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Dettes en capital au 31/12/n	7 911,3K€	7 003,9K€	6 076,0K€	5 127,0K€	5 345,0K€	7 777,8K€	9 590,6K€	11 491,2K€	13 808,8K€
Dettes en capital / épargne brute (nombre d'années) < 6	6,19	1,69	3,36	2,69	2,56	3,69	4,50	5,09	5,65
Excédent brut / recettes réelles de fonctionnement (en %) > 10%	14,21 %	34,47 %	17,29 %	16,61 %	15,74 %	15,78 %	15,71 %	16,35 %	17,36 %
Fonds de roulement au 31/12/n > 5%RRF	-5,88 %	15,73 %	11,46 %	11,12 %	6,30 %	5,53 %	6,50 %	5,12 %	4,62 %

Conseil municipal du 14 novembre 2024

14



15



16



9- Nos orientations 2025 : synthèse

Pas d'augmentation d'impôts

Maintien, amélioration du niveau de service rendu aux habitants

Révision de la tarification des services

Des investissements pour diminuer les coûts de fonctionnement

Conseil municipal du 14 novembre 2024

RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

Table des matières

Préambule.....	2
Introduction.....	3
A) Les grandes tendances affectant les budgets locaux	5
1) <i>Le contexte de la loi de finances pour 2025</i>	<i>5</i>
2) <i>Un contexte inédit pour une loi de finances sous la 5^{ème} République.....</i>	<i>6</i>
B) La nécessaire adaptation du budget de la Ville.....	7
1) <i>L'amélioration de la lisibilité du budget : un objectif renouvelé.....</i>	<i>7</i>
a) <i>Le compte financier unique : une suite logique au déploiement de la M57.....</i>	<i>7</i>
b) <i>Le « budget vert ».....</i>	<i>7</i>
2) <i>La poursuite des investissements arrêtés au sein de la programmation pluriannuelle d'investissement</i>	<i>8</i>
3) <i>L'emprunt : un levier indispensable</i>	<i>10</i>
4) <i>L'ajustement du scénario d'équilibre.....</i>	<i>12</i>
C) Le pilotage du budget général de fonctionnement	13
1) <i>Les économies techniques et stratégiques</i>	<i>13</i>
2) <i>Les prévisions en matière de personnel</i>	<i>13</i>
3) <i>La politique de soutien aux associations</i>	<i>14</i>
4) <i>La politique tarifaire</i>	<i>15</i>
5) <i>La politique fiscale.....</i>	<i>15</i>
6) <i>La politique patrimoniale.....</i>	<i>15</i>
7) <i>La politique solidarités</i>	<i>16</i>
8) <i>L'épargne</i>	<i>17</i>
D) Les grands équilibres	18
1) <i>Le budget annexe du pôle enfance</i>	<i>18</i>
2) <i>Le budget général</i>	<i>18</i>
E) Les annexes.....	20
1) <i>Présentation de la structure et de l'évolution des dépenses des effectifs</i>	<i>20</i>
2) <i>Principales évolutions et caractéristiques de l'endettement de la commune</i>	<i>23</i>
3) <i>Renvois aux articles du CGCT.....</i>	<i>24</i>

Préambule

Le débat d'orientations budgétaires est un exercice réglementaire imposé par l'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) dans les communes de 3 500 habitants et plus.

Il est obligatoire et doit être tenu dans les deux mois précédant le vote du budget ou dans un délai de 10 semaines pour les communes appliquant la nomenclature M57 conformément aux dispositions de l'article L.5217-10-4 du CGCT.

Il donne lieu à un débat en conseil municipal dans les conditions fixées par le règlement intérieur.

Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

L'article 107 de la Loi NOTRe du 7 août 2015, complété par le décret n°2016-841 du 24 juin 2016 modifie le contenu de ce débat qui devient désormais un rapport sur les orientations budgétaires (R.O.B.) comprenant des informations telles que :

- Engagements pluriannuels envisagés ;
- État sur la structure et la gestion de la dette ;
- Présentation de la structure et l'évolution des dépenses et des effectifs ;
- Évolution prévisionnelle et exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Le présent rapport doit être transmis au représentant de l'État et au président de l'établissement public de coopération intercommunale dont la commune est membre. Il fait enfin l'objet d'une publication.

Introduction

La ville d'Ostwald réitère son choix d'avancer le vote du budget le plus en amont du début de l'exercice auquel il se rapporte. L'objectif est de continuer de donner le plus de temps possibles aux services pour lancer les opérations relevant de leur compétence et d'améliorer encore les taux de réalisation des deux sections du budget.

En conséquence et afin de respecter l'objectif fixé lors du débat d'orientations budgétaires 2024 le budget 2025 sera soumis au vote du conseil municipal dès décembre prochain.

Comme chaque année de nombreuses incertitudes pèsent et rendent difficiles les prévisions budgétaires. Le contexte international devrait néanmoins moins peser que les années précédentes. Certes la guerre en Ukraine n'est pas finie mais l'inflation a marqué le pas en 2024 (inflation initialement prévue par l'OCDE : 2,4% pour 2024), l'inflation attendue devrait tourner autour de 2%. Le prix des énergies n'est pas encore stabilisé mais le baril de pétrole est en baisse, le prix du gaz a augmenté mais dans des proportions telles que les énergies fossiles connaissent globalement une baisse. Ce recul de l'inflation a permis aux banques centrales de baisser leurs taux directeurs et d'autres baisses sont attendues en 2025.

Ces bonnes nouvelles sont contrebalancées par un certain nombre d'éléments.

La croissance en France reste molle et certains partenaires de premier plan de la France continuent de souffrir d'un contexte difficile, notamment l'Allemagne qui voit son économie stagner. La situation nationale est également incertaine en raison d'un contexte politique compliqué et d'économies annoncées pour la loi de finances pour 2025. Ces économies concernent le budget alloué aux collectivités par l'Etat à hauteur de 5 milliards d'euros et portent sur plusieurs éléments. Néanmoins la situation n'est pas encore entérinée dans la mesure où la loi de finances 2025 n'est pas encore votée.

Ces troubles conjoncturels ne doivent pas venir interférer dans l'action de la Commune qui se doit de continuer à œuvrer pour le bien commun, à faire confiance aux habitants et à donner confiance aux usagers de nos espaces et services publics en proposant un cadre de vie attractif, valorisant, apaisé et accessible.

Cette action s'est traduite en 2024 par plusieurs projets ayant vocation à améliorer le taux d'équipement de la ville. Ainsi des travaux ont été entrepris pour rénover ou remplacer un certain nombre d'équipements. A titre d'exemple le terrain synthétique a été remplacé par un terrain neuf, de nouvelles chaudières ont été installées dans plusieurs de nos bâtiments, l'Archipel a fait l'objet de travaux etc.

C'est pour poursuivre cette dynamique que la méthode de préparation budgétaire reste la même que lors de l'exercice précédent et ce malgré le contexte décrit précédemment, le conjoncturel ne devant pas prendre le pas sur le temps long.

La situation financière de la Ville reste meilleure que lors du début de mandat et devrait permettre de continuer à réaliser des investissements conséquents en application du programme d'ampleur décidé lors du débat d'orientations budgétaires 2024.

Enfin le quartier du Wihrel a fait l'objet d'un classement en Quartier Prioritaire de la Ville comme cela a été prévu lors du précédent débat d'orientations budgétaires.

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

Ces éléments constituent la structuration des orientations mis en œuvre au cours de l'exercice 2024 et ayant vocation à continuer à forger le cadre de la préparation et de l'exécution budgétaire 2025.

A) Les grandes tendances affectant les budgets locaux

1) Le contexte de la loi de finances pour 2025

L'OCDE¹ a récemment revu ses prévisions de croissances pour la France. Alors qu'en début d'année la croissance du PIB était attendue à 0,7% pour 2024, on se situerait davantage aux alentours de 1,1% et l'année 2025 devrait atteindre une croissance du même ordre. La croissance française est portée par le commerce extérieur avec une hausse du commerce mondiale qui n'était pas forcément attendue, l'OCDE ayant récemment révisée ses prévisions à la hausse de ce côté-là également.

La baisse des taux directeurs et la stabilisation de l'inflation devraient également permettre une reprise de la consommation intérieure qui est en berne suite aux crises successives (Covid, guerre en Ukraine, hausse des taux directeurs entre autres) ayant touché l'économie française. Néanmoins le marché du travail ne devrait pas connaître d'amélioration et une légère augmentation du taux de chômage est attendue en 2025 sans inverser la tendance de fond, une baisse du chômage étant attendue pour 2026 suite au rebond de l'activité grâce aux différents éléments évoqués précédemment.

Il est à noter que les salaires devraient continuer à progresser en 2025, la hausse des salaires devant même être supérieure à l'inflation ce qui constituerait une augmentation du pouvoir d'achat des ménages et pourrait jouer encore davantage en faveur d'une reprise de la consommation intérieure.

On peut relever que la Banque de France² table sur les mêmes éléments avec une croissance attendue à 1,1% également, une inflation en décline s'établissant à 2,5% pour 2024 contre 5,7% pour 2023 et une reprise de la consommation intérieure pour 2025.

Un autre élément important en 2024 est le virage pris par les banques centrales. Alors que la politique monétaire a eu un impact négatif sur l'investissement et la consommation en dégradant les conditions de financement depuis le début de la crise du Covid, on assiste à un desserrement des taux. Les banques centrales ont baissé leurs taux récemment, que ce soit la FED, la BCE ou encore la Banque Centrale de Chine et cette tendance au desserrement devrait se poursuivre dans les mois à venir bien que chaque baisse soit modérée, de l'ordre de 0,25 à 0,5 points.

Enfin on peut relever que l'année 2024 marque la fin des mesures de soutien budgétaire prises pour protéger les ménages et les entreprises contre la hausse des prix de l'énergie et des produits alimentaires. De ce fait une consolidation budgétaire était attendue et le déficit budgétaire contenu à 4,4% du PIB. Mais le scénario prévu pour 2024 ne s'est pas déroulé comme attendu, le déficit ayant dérapé et c'est finalement

¹ https://www.oecd-ilibrary.org/economics/etudes-economiques-de-l-ocde-france-2024_422ff445-fr

² <https://www.banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/publications/projections-macroeconomiques-intermediaires-septembre-2024>

aux alentours de 6% que devrait s'établir le déficit budgétaire de 2024.

On retrouve ces mêmes éléments dans la note de conjoncture présentée par l'INSEE en octobre. Il y est relevé une croissance portée par le commerce extérieure relativement faible (1,1% en 2024) et une décrue de l'inflation portée par une baisse globale des prix avec des îlots de résistance (prix du gaz qui continue à augmenter notamment) et un assouplissement de la politique monétaire.

Il faut néanmoins rester prudent, l'inflation pouvant repartir à la hausse aisément à cause des prix de l'énergie et gripper cette timide embellie économique.

Il est à noter également que la Loi de Programmation des Finances Publiques 2023-2027 du 18 décembre 2023 contient des chiffres plus optimistes avec une croissance pour 2024 à 1,4% et un déficit budgétaire à 4,4% du PIB. On pouvait déjà noter une demande d'engagement fort des collectivités locales à la réduction du déficit, cette attente risque probablement de se renforcer au vu des chiffres inférieurs à ceux attendus.

A noter qu'il y avait déjà un appel à ce que les collectivités maîtrisent leurs dépenses davantage avec un objectif de diminution annuel des dépenses de 0,5% inférieure à l'inflation soit des diminutions constantes et régulières.

Ces éléments présageaient de la trajectoire budgétaire à l'égard des collectivités, le projet de loi de finances 2025 contenant des éléments du même acabit avec une réduction des crédits alloués aux collectivités de l'ordre de 5 milliards d'euros répartis sur différents postes.

2) *Un contexte inédit pour une loi de finances sous la 5^{ème} République*

Néanmoins la loi de finances 2025 est amenée à être votée dans un contexte très particulier et quasi inédit sous la 5^{ème} République. Le gouvernement actuel ne possède pas de majorité à l'Assemblée nationale et est dans une position de faiblesse qui va sans doute le contraindre à négocier avec les différentes forces politiques présentes à l'Assemblée nationale. Les répercussions du texte actuel sur nos finances sont donc très hypothétiques pour le moment.

Nous allons rapidement évoquer les éléments impactant potentiellement nos finances mais sans entrer dans le détail dans la mesure où il y a de fortes chances que le texte actuel ne passe pas en l'état et subisse d'importantes modifications :

- Le premier point concerne la stagnation des concours financiers de l'Etat. Il n'est pas prévu de rehausser les fonds alloués aux communes, la dotation globale de fonctionnement notamment devrait rester stable à hauteur de 27,245 milliards d'euros. Les autres fonds de concours sont dans une situation similaire avec une reconduction des montants de l'année en cours.
- Le fonctionnement du FCTVA sera potentiellement modifié avec une baisse de son taux, on passerait ainsi de 16,404% à 14,850%. Le périmètre des dépenses remboursé serait lui aussi revu à la baisse.
- Il y aurait enfin la création d'un fonds de réserve au profit des collectivités territoriales alimenté par une ponction sur les budgets

de fonctionnement supérieurs à 40 millions d'euros des communes, EPCI, régions et départements.

Une décision modificative sera prise au besoin en début d'année pour acter un éventuel impact sur nos finances.

B) La nécessaire adaptation du budget de la Ville

1) L'amélioration de la lisibilité du budget: un objectif renouvelé

a) Le compte financier unique : une suite logique au déploiement de la M57

Il avait été décidé l'an dernier du déploiement de la M57. C'est maintenant chose faite et la nouvelle nomenclature est utilisée depuis le début de l'année 2024 avec succès.

La ville va poursuivre sa modernisation sur le plan comptable puisqu'il est prévu également de déployer le compte financier unique (CFU) qui a vocation à remplacer le compte de gestion et le compte administratif afin de centraliser dans un document unique les éléments présents dans ces documents et d'en faciliter la lecture. La commune dispose des moyens techniques et humains pour un déploiement relativement rapide, le logiciel comptable utilisé étant compatible

avec le déploiement du compte financier unique.

La mise en œuvre aura lieu avec le CA 2024 ou le CA 2025 en fonction de l'avancée des services sur les prérequis.

Il s'agit d'une amélioration supplémentaire de la lisibilité du budget, l'année 2024 ayant été également la première année à budget unique, le budget Pôle enfance en tant que budget annexe a maintenant disparu et ce sans dégradation de la qualité des informations disponibles quant à l'exécution de ce versant du budget principal.

La ville disposera donc à terme d'un document unique comportant tous les éléments relatifs à la comptabilité de la commune et plus particulièrement à l'exécution de son budget et étant plus lisible que le compte administratif ou le compte de gestion en vigueur actuellement.

b) Le « budget vert »

Un autre élément devant apparaître dans le paysage comptable de la commune sera le déploiement du budget vert. Il s'agit d'une obligation réglementaire à venir qui concerne le compte administratif.

En substance il s'agit d'une annexe dans laquelle la commune est tenue d'évaluer ses dépenses réelles d'investissements selon 6 grands axes qui sont les suivants :

- Atténuation du changement climatique
- Adaptation au changement climatique
- Gestion des ressources en eau
- Transition vers une économie circulaire
- Prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols

- Préservation de la biodiversité

Le fonctionnement en est exclu. L'annexe prendra concrètement la forme d'un ensemble de 7 tableaux, un par axe et un dernier constituant une synthèse des 6 autres tableaux. Le budget devra être évalué ligne par ligne et selon la base suivante :

- Favorables (achat d'un véhicule électrique)
- Mixtes
- Défavorables (achat d'un véhicule diesel)
- Neutres
- Non cotées

A ce stade il n'est pas prévu d'aller plus loin que la simple obligation réglementaire. L'objectif en 2025 est de mettre en place une procédure pour traiter le plus efficacement notre budget.

[2\) La poursuite des investissements arrêtés au sein de la programmation pluriannuelle d'investissement](#)

L'année 2024 a marqué un tournant dans la gestion des finances communales. En effet les années précédentes avaient été consacrées au redressement des finances communales et à l'apurement des comptes avec en ligne de mire une reprise de l'investissement afin de combler le retard accumulé au fil des années et le dégagement d'une marge de manœuvre pour emprunter à nouveau. Cette volonté avait notamment été matérialisée par la mise sur pied d'un plan pluriannuel d'investissement pour la période 2024-

2030 permis par la réalisation d'économies sur les exercices 2021-2023.

On peut considérer que l'exercice 2024 est un point d'avancement notable sur ce plan. Certes le plan initialement prévu a dû faire l'objet de modifications et d'adaptations en cours de route. A titre d'exemple le projet de construction d'une école a été différé et n'a pas été initié dès 2024 comme prévu, les crédits n'ont donc pas été dépensés en conséquence.

Le recours aux autorisations de programme et aux crédits de paiement, qui ont pour vocation d'octroyer de la souplesse à l'exécution du programme pluriannuel d'investissement, ont permis de redéployer les crédits vers d'autres projets déjà autorisés par le programme pluriannuel d'investissement et réaliser d'autres chantiers ainsi que d'atteindre un volume d'investissement bien plus conséquent que ces dernières années.

Ainsi l'exercice 2024 a vu le volume des investissements de la commune croître très fortement et ce malgré la modification du planning des investissements. On peut relever que dans la compte administratif 2023 les dépenses d'équipement s'élevaient à 1,256 M€. Il ne s'agit que d'une estimation, l'année n'étant pas encore clôturée, mais pour 2024 ce montant devrait avoisiner les 3 M€.

On peut aussi apprécier cet avancement sous le prisme des taux d'exécutions. En 2024 les dépenses d'équipement budgétées au budget primitif sont de 3,7 M€ avec un taux de réalisation d'environ 81% contre 2 M€ en 2023 pour un taux de réalisation de 62%.

Grâce à ces investissements la commune a pu rattraper un peu son retard dans de nombreux domaines bien qu'il reste encore beaucoup à faire comme cela avait pu être évoqué dans le débat d'orientations budgétaires 2024.

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

Nous allons procéder à une étude point par point ce qui a été fait concernant les différentes orientations établies lors du débat d'orientations budgétaires 2023 sans nécessairement être exhaustif.

✓ **Confirmer Ostwald comme une ville où il fait bon vivre**

L'enveloppe de ce segment concerne les questions de mobiliers urbains, signalétique, d'éclairage public intelligent, de fibre optique pour l'installation de caméras de vidéoprotection, d'aménagements de nouveaux jardins partagés, d'ouverture des espaces sous-utilisés comme les cours d'écoles à tous les publics ainsi que du soutien à l'investissement des associations, à la création d'espaces de quartiers et équiper l'espace public pour permettre davantage d'animations.

Il s'agit de projets qui ont du mal à démarrer, notamment dans un cadre partenarial avec l'EMS qui a la gestion du réseau de fibre. Nous nous sommes contentés cette année de travaux en matière d'éclairage public. Pour 2025 une accélération est prévue sur cette segmentation.

✓ **Faire d'Ostwald une ville engagée pour le sport**

Cette enveloppe vise à mettre à disposition des habitants des équipements dignes permettant leurs pratiques sportives tant individuelles que collectives.

Là aussi une réalisation d'ampleur a eu lieu avec la rénovation complète du terrain de foot synthétique achevée en cette fin d'année 2024. On peut noter que cette opération était prévue dans le plan pluriannuel d'investissement pour l'année 2025 mais sa réalisation a été avancée à

2024 grâce à la souplesse de la gestion en AP/CP qui a permis d'utiliser les crédits de paiement destinés à d'autres opérations pour la rénovation du terrain.

✓ **Faire d'Ostwald une ville accueillante**

Il s'agit d'une enveloppe ayant vocation à préparer l'avenir et à préserver notre patrimoine mais aussi à créer des équipements scolaires, péri et extra-scolaires nécessaires à l'accueil des nouvelles populations issues des derniers programmes immobiliers. Elle est aussi destinée à la préservation du patrimoine naturel de la ville avec la sécurisation des forêts, la désimperméabilisation d'espaces et la préservation des étangs.

Initialement cette enveloppe devait être entamée en 2024 pour les préparatifs de la construction d'une école. La commune a choisi de différer ce projet dans le temps. Mais cette orientation n'a pas été négligée pour autant puisque des travaux ont été réalisés dans le bâtiment servant de cantine et de périscolaire l'Archipel afin de le réaménager et de l'isoler.

Des études ont également été entreprises pour la déminéralisation de la cour d'école du Schloessel qui devrait être réalisée à l'été 2025.

✓ **Faire d'Ostwald un propriétaire - employeur exigeant et responsable**

L'enveloppe est destinée à combler le retard pris dans la gestion des bâtiments, les moyens mis à disposition des services pour continuer à œuvrer dans de bonnes conditions. Cette enveloppe comprend des actions sur l'isolation des bâtiments, les équipements de contrôle d'accès et de pilotage intelligent. Cela intègre également l'évolution des parcs

informatiques et roulant ainsi que les équipements généraux divers destinés aux différents services municipaux.

Là encore l'année 2024 a vu un certain nombre de réalisations se faire dans le domaine.

Des travaux substantiels ont été réalisés en mairie, l'aile technique a été isolée et rénovée au printemps. De la même manière l'aile administrative a été rénovée sur la période août-novembre. Des panneaux solaires ont été déployés sur le toit de la mairie.

Du matériel a été acquis par le service technique afin de permettre aux agents de réaliser leurs missions dans de bonnes conditions, notamment une nacelle.

L'infrastructure informatique de la mairie a également évolué, la salle des serveurs ayant été déplacée au sous-sol de la mairie afin d'optimiser l'espace au rez-de-chaussée.

Une quinzaine d'ordinateurs a été achetée pour équiper les écoles de la commune.

Plusieurs de nos bâtiments ont été équipés de nouvelles chaudières.

Tous nos investissements relèvent de la même volonté, à savoir une diminution de l'énergie consommée devant permettre à la commune de réaliser à terme des économies sur les coûts de chauffage des bâtiments équipés ce qui se traduit par des gains financiers sur notre section de fonctionnement.

✓ Assumer le passé

Nos engagements liés à la signature de l'avenant n°2 relatif à l'aménagement des Rives du Bohrie et à la Vigie seront soldés en 2025 par deux paiements. Ce segment n'appelle aucun commentaire en particulier et ne sera à terme plus du tout

évoqué au sein du débat d'orientations budgétaires.

Les orientations ainsi déclinées dans le précédent débat d'orientations budgétaires ont donc été mis en œuvre et ont servi de lignes directrices aux investissements réalisés en 2024. Il est proposé qu'elles soient maintenues pour la suite du mandat et serviront encore de fil conducteur aux investissements futurs avec toujours en ligne de mire une enveloppe annuelle dédiée à l'investissement comprise entre 3 et 9 M€.

Enfin l'optimisation de la section de fonctionnement continue et il est prévu une baisse des coûts de fonctionnement d'un certain nombre de bâtiments pour l'exercice à venir grâce aux travaux d'isolation ou aux changements de chaudières à titre d'exemple.

On peut également faire le constat de l'efficacité des AP/CP puisque le programme a été modifié en cours d'année avec succès, l'investissement n'a pas été freiné par des questions d'affectation de crédits.

3) L'emprunt : un levier indispensable

Il avait été avancé que le recours partiel à l'emprunt pour financer les programmes du mandat était justifié par une courbe d'extinction de la dette très favorable. C'est toujours d'actualité, la commune ayant continué d'honorer ses engagements, à noter qu'un prêt conséquent se termine à l'exercice 2024, la commune ayant atteint un endettement historiquement bas de 5,126 M€ soit 6,326 M€ actualisé avec le nouveau prêt à 1,2 M€.

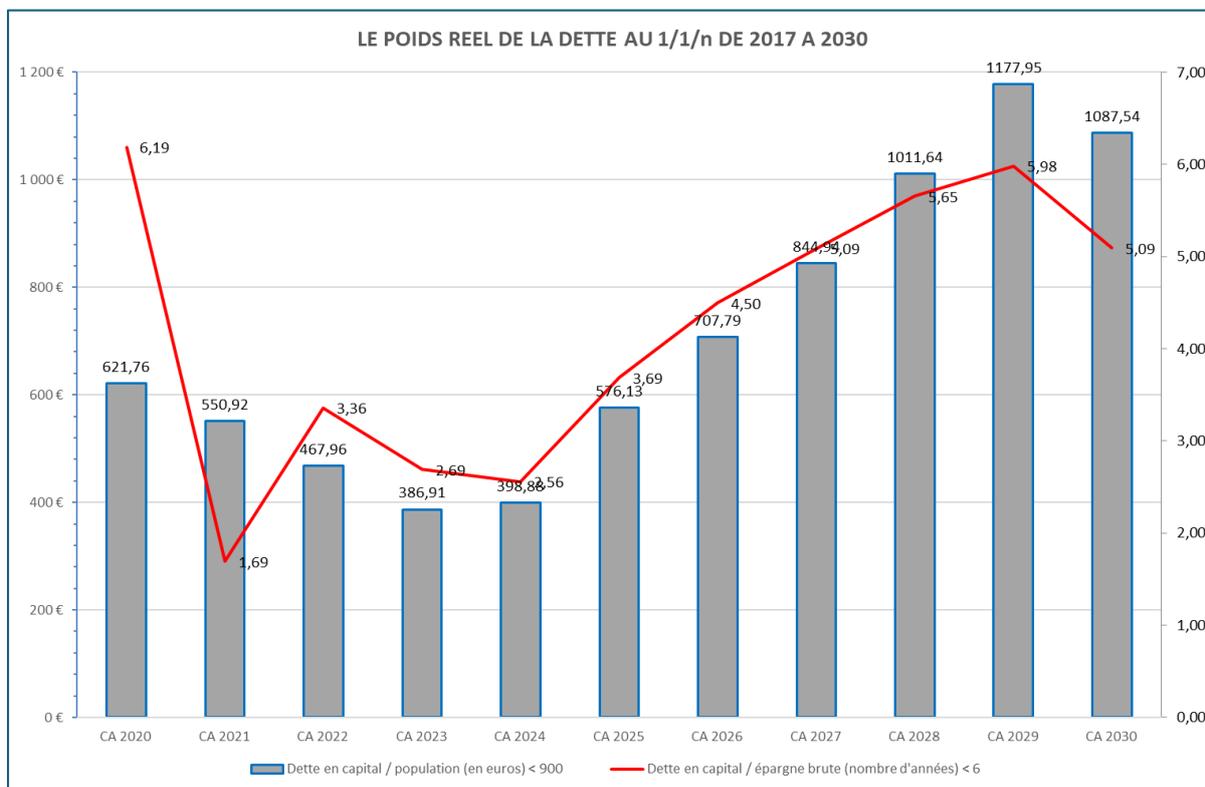
DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

L'hypothèse d'une diminution des taux avait également été émise lors du débat d'orientations budgétaires précédent sans espérer un retour aux taux historiquement bas de la période précédente.

Cette hypothèse semble se confirmer

dépenses HT subventionnées), part à laquelle il faut ajouter le décalage dans le temps de la perception des subventions par rapport à l'exécution des dépenses réelles, sachant que ce décalage est généralement de plusieurs mois.

Le contexte politique et notamment



puisque comme évoqué dans le préambule, les banques centrales ont commencé à baisser leurs taux, certes de manière relativement modeste, 0,25 à 0,5 points, mais il s'agit d'une tendance qui devrait s'installer dans la durée et les taux devraient continuer à baisser durant l'année 2025 ce qui devrait permettre à la commune de se financer à un coût raisonnable et d'éviter que le coût de l'emprunt devienne une charge trop lourde pour la section de fonctionnement.

La valeur cible globale du financement par l'emprunt sur la durée totale du mandat est maintenue à 25% ce qui correspond, pour rappel, à la part résiduelle minimum de financement interne (établie à 20%, le montant total des subventions ne pouvant dépasser, sauf exception, 80% des

l'évolution des crédits alloués aux différents fonds (DETR, DSIL ou fonds verts) pourraient potentiellement impacter cet objectif bien qu'on ne sache pas encore dans quelle mesure. Il est tout de même notable que certains fonds ne sont absolument pas concernés par une quelconque baisse de crédits dans le projet de loi de finances 2025 (DETR, DSIL) et l'objectif d'une valeur cible haute reste d'actualité.

L'objectif d'un recours à l'emprunt reste par ailleurs encadré et piloté sur la base d'une capacité dynamique de remboursement de la dette inférieure à 6 ans.

De la même manière, l'objectif est de rester au plus près d'une dette maximale par habitant équivalente à la moyenne de dette par habitant des villes de la strate, sachant que le taux d'endettement par habitant de la ville reste inférieur à celui de la strate.

4) L'ajustement du scénario d'équilibre

Nos marges de manœuvres par les économies réalisées sur la section de fonctionnement se sont réduites à cause de l'augmentation de la masse salariale et de l'augmentation du coût de l'énergie.

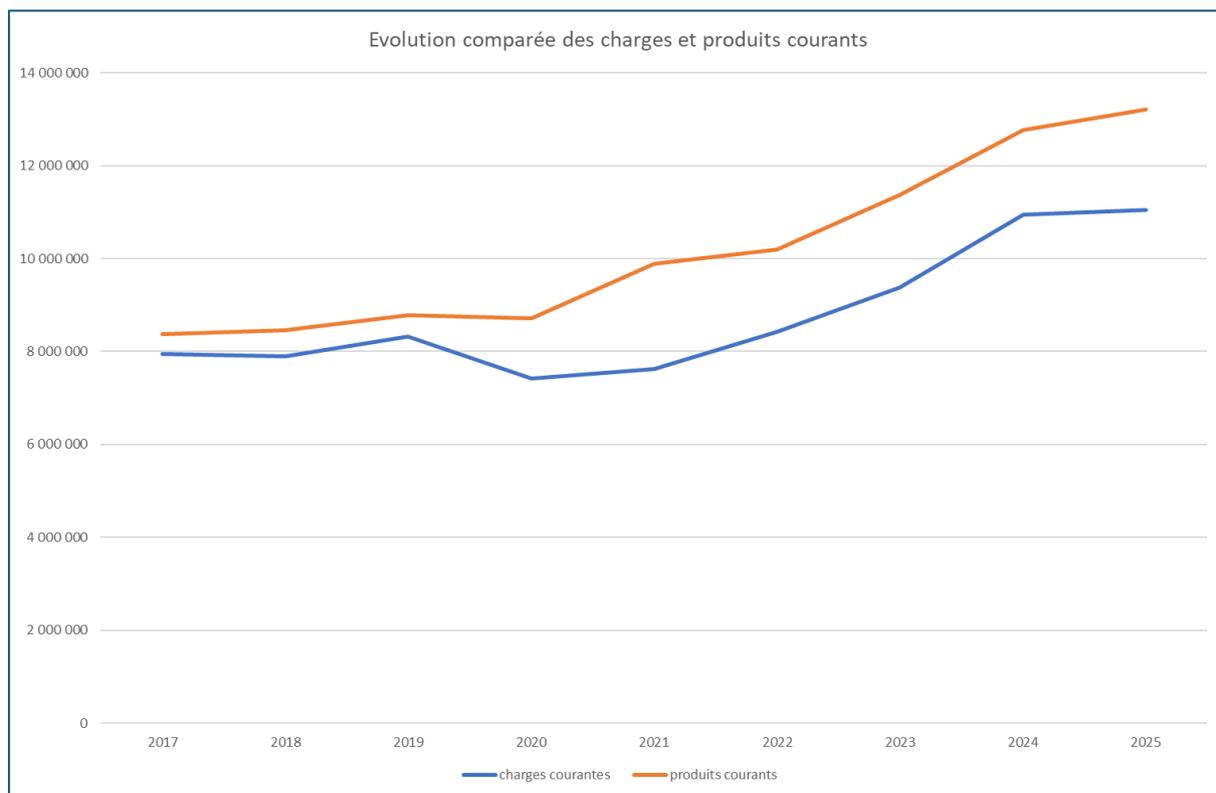
Mais les investissements réalisés en 2024 devraient permettre d'en regagner une partie. Les travaux d'isolation et le remplacement des chaudières vont permettre de réduire les coûts, en

baisse. Ce poste devrait diminuer de manière relativement importante.

La politique de gestion active du patrimoine initiée durant l'exercice a également permis de dégager des fonds pour assurer une partie de nos financements. A titre d'exemple un véhicule dont nous n'avions plus l'usage ou bien encore une nacelle hors service ont été vendus cette année. Cette politique de vente de nos biens mobiliers inutilisés mais ayant encore une valeur marchande se poursuivra afin d'une part de récolter des fonds et d'autre part de gagner des mètres carrés actuellement dédiés au stockage de matériels dont nous n'avons pas l'usage.

Nous travaillons également à l'optimisation de l'utilisation de nos locaux par la spécialisation et la limitation des consommations d'énergie inutiles ainsi que par un meilleur taux d'occupation.

Par ailleurs les recrutements initiés ont



parallèle les prix de l'énergie sont en

permis sur certains aspects l'amélioration de nos processus d'achat, de contrôle de

l'exécution des travaux par les entreprises mais surtout une augmentation du niveau de subventionnement des projets d'investissements.

La ville travaille ainsi à maintenir sa capacité d'autofinancement en réduisant davantage ses charges fixes et à conserver un fonds de roulements. Néanmoins l'exercice atteint ses limites, la ville va recourir comme convenu à l'emprunt pour financer en partie ses investissements et comme cela a déjà été initié par la décision modificative 2024.

C) Le pilotage du budget général de fonctionnement

1) Les économies techniques et stratégiques

Le budget 2025 reste donc dans la même ligne que cette année en matière d'optimisation des dépenses de fonctionnement.

C'est pourquoi les actions visées resteront les mêmes à savoir :

- La poursuite de la réduction des dépenses liées aux bâtiments non utiles au développement urbain et au niveau de service requis,
- Le rattrapage du retard pris dans l'entretien des bâtiments et à leur mise aux normes,
- Le renouvellement des matériels les plus obsolètes (véhicules, ordinateurs, chaudières),
- Le remplacement des dépenses de locations par des dépenses d'investissement à chaque fois qu'un gain économique est possible sur le moyen terme.

La poursuite de ces actions va encore nous permettre de diminuer notre consommation d'énergie et optimiser le coût de détention de notre patrimoine immobilier et mobilier (assurances, contrats d'entretien, coût des réparations ponctuelles, taxe foncière et redevance spéciale etc.).

Le programme d'apprentissage généralisé d'un savoir-faire en matière d'achat se poursuit sous tous les aspects évoqués dans le précédent débat d'orientations budgétaires (privilégier l'investissement au fonctionnement, techniques de négociations, recours aux centrales d'achat, évolution des secteurs d'activité prise en compte au plus tôt etc.) et ce toujours dans un objectif de refonte plus large des pratiques et de certains services rendus. La M57 constitue en la matière une nouvelle corde à notre arc (notamment la souplesse offerte par les facilités de virement de crédit) tout comme les cartes d'achats qui ont été mises en service et sont actuellement en phase test et devraient être généralisées avant la fin de l'année.

Plus synthétiquement le montant des dépenses de charges générales et courantes (chapitres 011 et 65 et hors politiques Solidarités) devrait rester stable à nouveau et se placer dans les objectifs, toujours d'actualité, demandés aux collectivités territoriales dans la loi de programmation des finances publiques 2023-2027.

2) Les prévisions en matière de personnel

Malgré un rattrapage récent avec la création de plusieurs nouveaux postes (agent de conservation des cimetières, responsable d'équipe entretien et restauration, directeur des finances,

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

chargée de mission QPV, chargée de mission développement durable et environnement, chargée de subventions), des recrutements sont attendus notamment un nouvel agent aux ateliers municipaux et un agent aux espaces verts.

Il s'agit en effet toujours d'une nécessité au regard des investissements à engager tout en préservant au mieux les ressources financières de la ville (cf. recrutement d'une chargée de financements externes).

L'une des finalités de tous ces recrutements est de limiter le recours à des prestations aujourd'hui externalisées. (à titre d'exemple les prestations espaces verts ou bien encore des menus travaux).

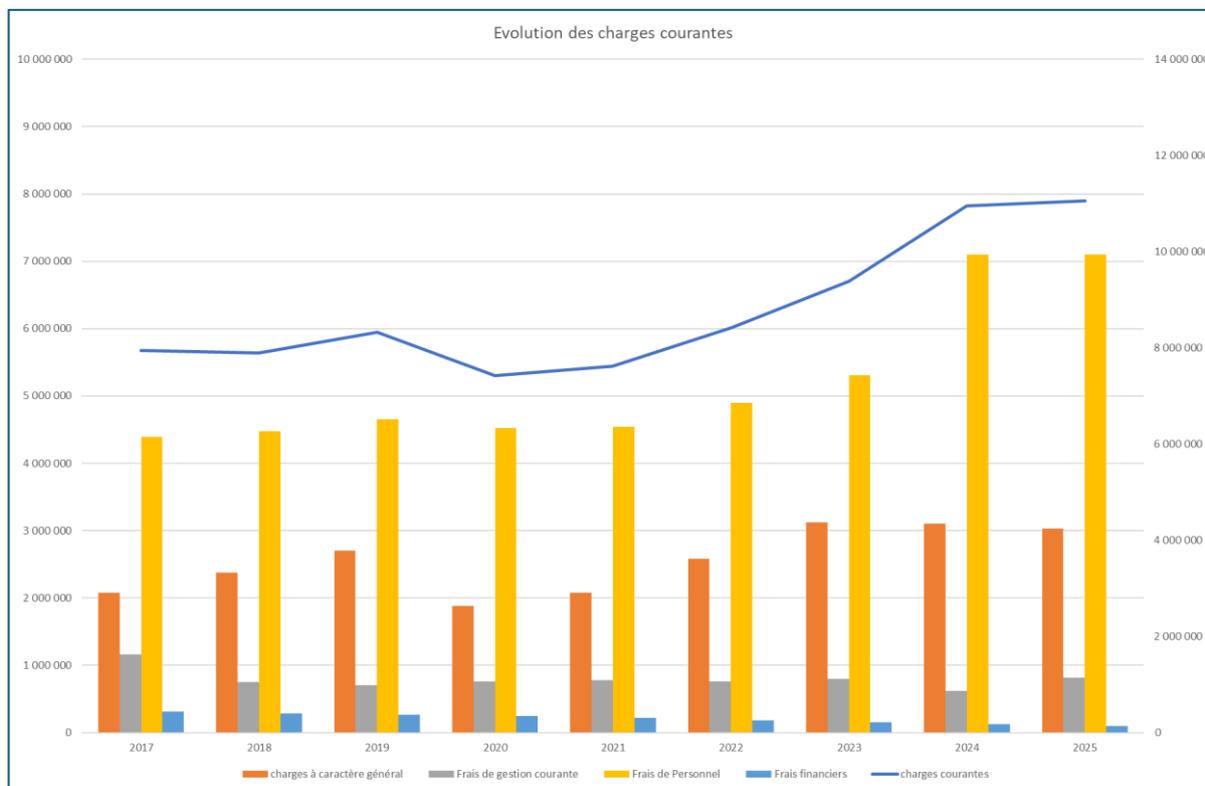
A noter par ailleurs à ce titre la poursuite des actions relatives à la prévention des risques psycho-sociaux entamées depuis 2 ans.

Il est précisé que ce montant intègre les hausses attendues de la valeur du point d'indice, du SMIC et le traditionnel Glissement-Vieillesse-Technicité mais ne tient compte pas des évolutions possibles du côté de l'Etat.

3) La politique de soutien aux associations

Le montant des subventions accordé par la Ville aux associations reste le même, 70k€ en numéraire. Ce montant ne comporte pas les avantages en nature qui sont apportés aux associations (mise à disposition des bâtiments ou de personnel notamment). Le montant des avantages en nature a fait l'objet d'une première évaluation. L'objectif est de la présenter à chacune des associations lors de rencontres bilatérales à venir et de les faire figurer dans les subventions 2025.

De plus de nouvelles modalités



Au total les charges de personnel devraient se stabiliser autour des 7,1 M€.

d'organisation et de contractualisation entre la Ville et les associations avaient été évoqué dans le précédent débat

d'orientations budgétaires. C'est dans cette optique que le logiciel 3D OUEST a été déployé par la Commune et va permettre de rénover nos relations avec les associations.

Il reste donc proposé de reconduire les crédits pour un montant similaire aux années précédentes. En revanche plusieurs investissements, notamment en matière de mobilier, sont prévus afin de faciliter la vie de tous (modification du contrôle d'accès, achat de différents mobiliers plus pratiques à manipuler).

4) La politique tarifaire

La dernière révision des tarifs municipaux date de juin 2018. De fait, certains tarifs sont aujourd'hui inadaptés (cf. tarif pour l'utilisation privée d'une salle dédiée à une association par exemple) ou sont devenus caducs du fait de l'évolution de l'utilisation des bâtiments (cf. location à un particulier de La Ruche par exemple).

D'autres enfin, disparaîtront de la liste qui sera présentée lors de l'examen du budget primitif 2024 car sans objet avec les tarifs (cf. loyer du bail emphytéotique).

Une refonte générale aura donc lieu et, en fonction des items, les coûts pour les différents usagers pourront évoluer à la hausse (cf. cas des locations extérieures et de la restauration scolaire).

L'impact budgétaire total restera toutefois faible. Ces éléments n'avaient pu être mis en œuvre au cours de l'année 2024 car nécessitaient des investigations complémentaires.

5) La politique fiscale

Comme l'année dernière il n'est prévu à ce titre aucune modification des taux des impôts locaux traditionnels.

Les évolutions des produits fiscaux dans leur ensemble n'évolueront donc que :

- Des réévaluations générales telles qu'elles sont prévues par l'article 1518 Bis du Code général des impôts, c'est-à-dire en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé entre novembre de l'année n-2 et novembre de l'année n-1., soit d'environ 2% comme indiqué précédemment (Cf. point A/ 3)
- De l'évolution physique des bases (les nouvelles constructions achevées) hors exonérations (cf. Logements locatifs sociaux par exemple), soit environ 1,0%

Les décisions prises par le conseil municipal le 27 novembre 2023 concernant la majoration de la taxe d'habitation et la taxe sur les friches commerciales n'ont pas été finalisées pour entrer en vigueur en 2025. Il a en effet été décidé de surseoir à cette mise en œuvre afin de mieux en apprécier les répercussions avant d'en fixer le taux s'agissant de la majoration et la liste, s'agissant des taxes sur les friches commerciales.

6) La politique patrimoniale

L'objectif reste le même que lors du précédent débat d'orientations budgétaires à savoir une réduction des coûts associés aux bâtiments non affectés à un usage public ou présentant des risques pour leurs usagers.

L'an dernier avait été renouvelé la volonté de réduire encore la consommation de

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

gaz de notre parc immobilier. L'objectif reste le même et l'année 2025 devrait voir encore une réduction de notre consommation grâce aux investissements réalisés sur l'année 2024 à savoir des travaux d'isolation et l'installation de nouvelles chaudières.

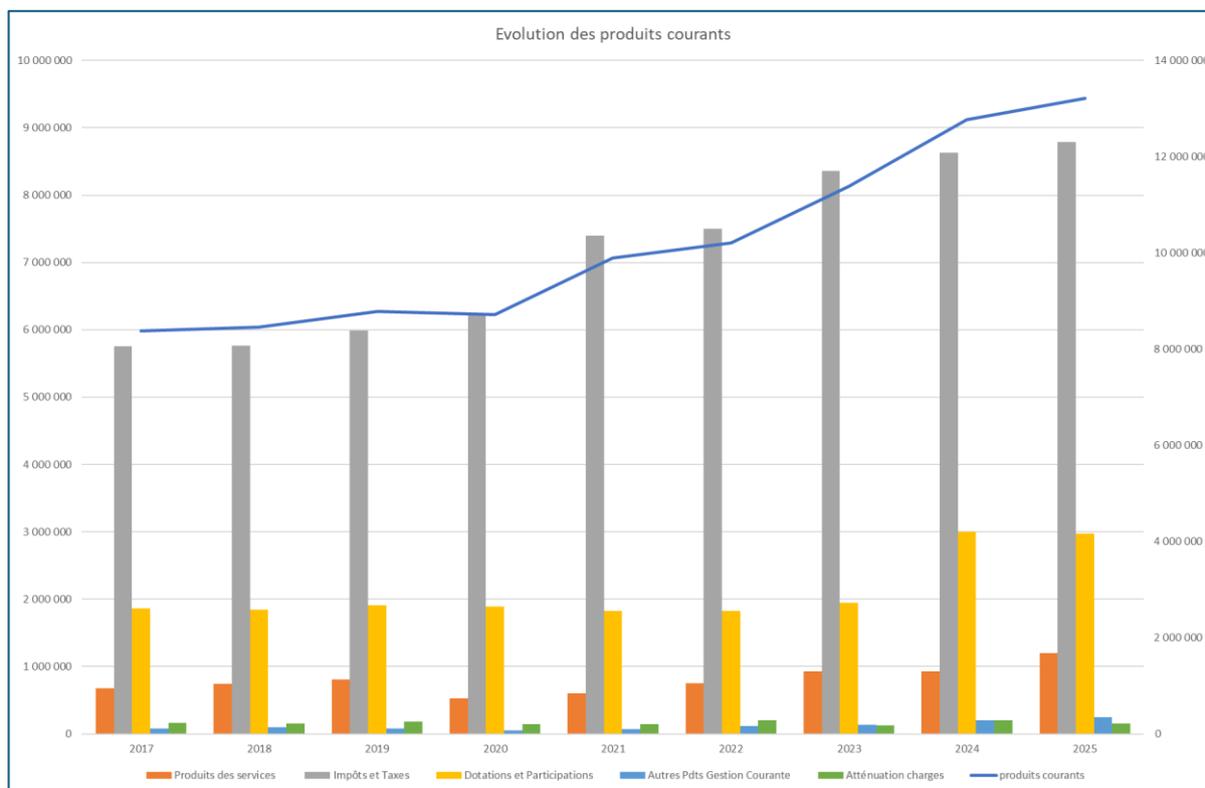
7) La politique solidarités

Le quartier du Wihrel, faisant partie du ban communal, a été classé en Quartier Prioritaire de la Ville ce qui a imposé la constitution d'un service dédié et s'est traduit par un recrutement. Il est à noter que de toute manière il était nécessaire de se doter d'un tel service eu regard de la typologie des foyers ostwaldois.

Le service, comme annoncé l'an passé, est un service transversal au sein de

Culturel (CSC) ainsi que des associations de quartier.

Le crédit qui avait été budgété précédemment (300k€) à destination des actions directes susceptibles d'être mise en œuvre directement ou indirectement par la ville n'a pas pu être investi dans de gros projets en raison de la signature tardive du contrat de Ville (juin 2024) et du PAT (octobre 2024). Il est néanmoins proposé de reconduire une partie des crédits dans la mesure où davantage d'actions devraient être entreprises en 2025, le cadre structurel étant maintenant bien établi et nous offrant davantage de marge de manœuvre qu'en 2024.



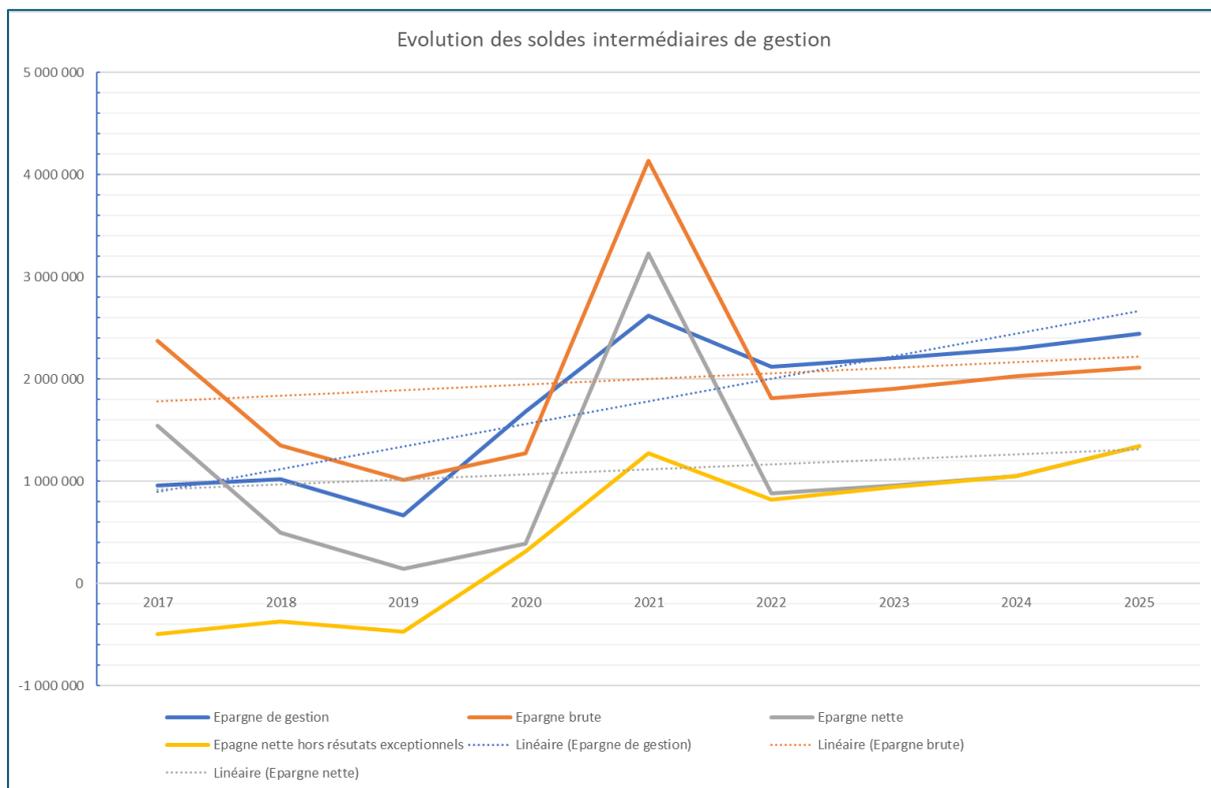
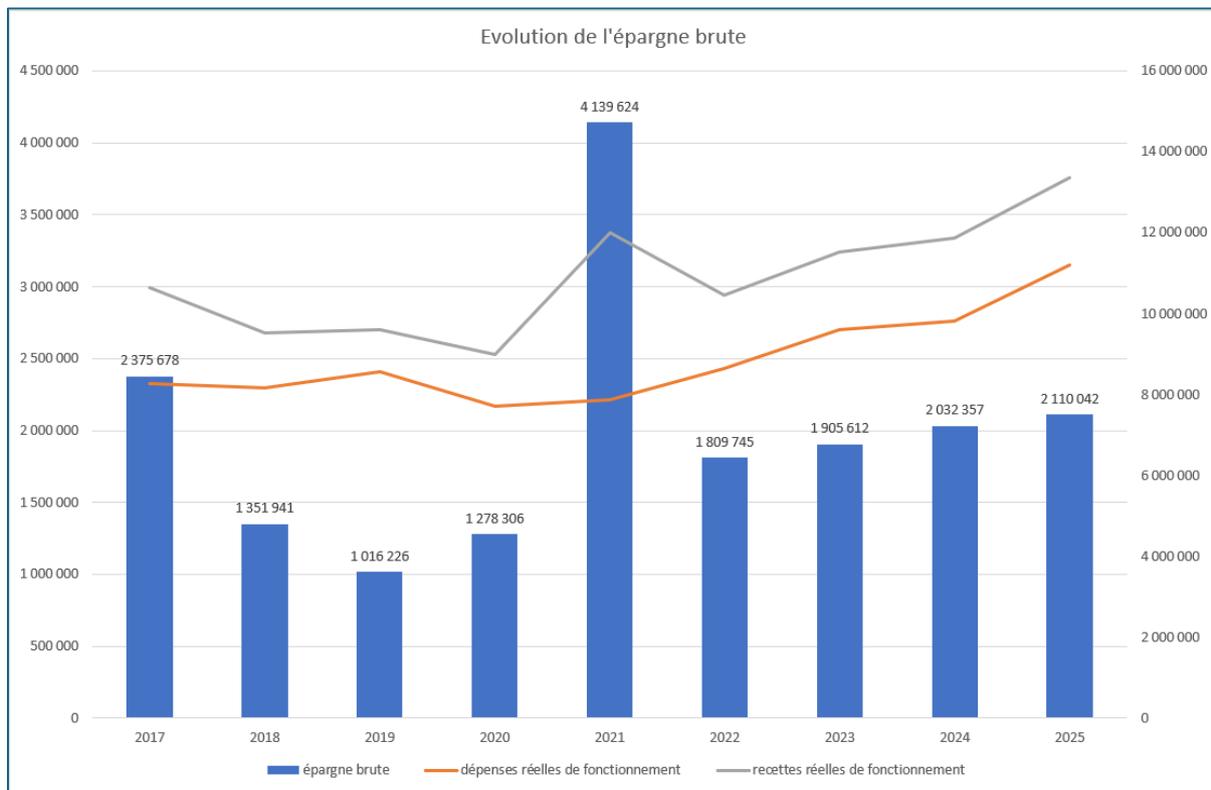
toutes les directions de la ville et s'articule avec des structures préexistantes à la zone QPV, à savoir le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), le Centre Socio-

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

8) L'épargne

La maîtrise des dépenses de fonctionnement et le haut niveau de

précédentes, malheureusement cela n'a pas été suffisant pour dégager une épargne nette en 2024 hors prêt comme cela a pu être précisé dans le cadre de la



recettes ont permis de réaliser un niveau d'investissement supérieur aux années

décision modificative n°2.

D) Les grands équilibres

1) Le budget annexe du pôle enfance

Comme évoqué précédemment le budget annexe du Pôle enfance a été supprimé pour l'exercice 2024. Les informations relatives à ce budget ont été intégrées au budget principal et ne font plus l'objet d'un commentaire à part. Lors du prochain débat d'orientations budgétaires cette partie sera supprimée.

2) Le budget général

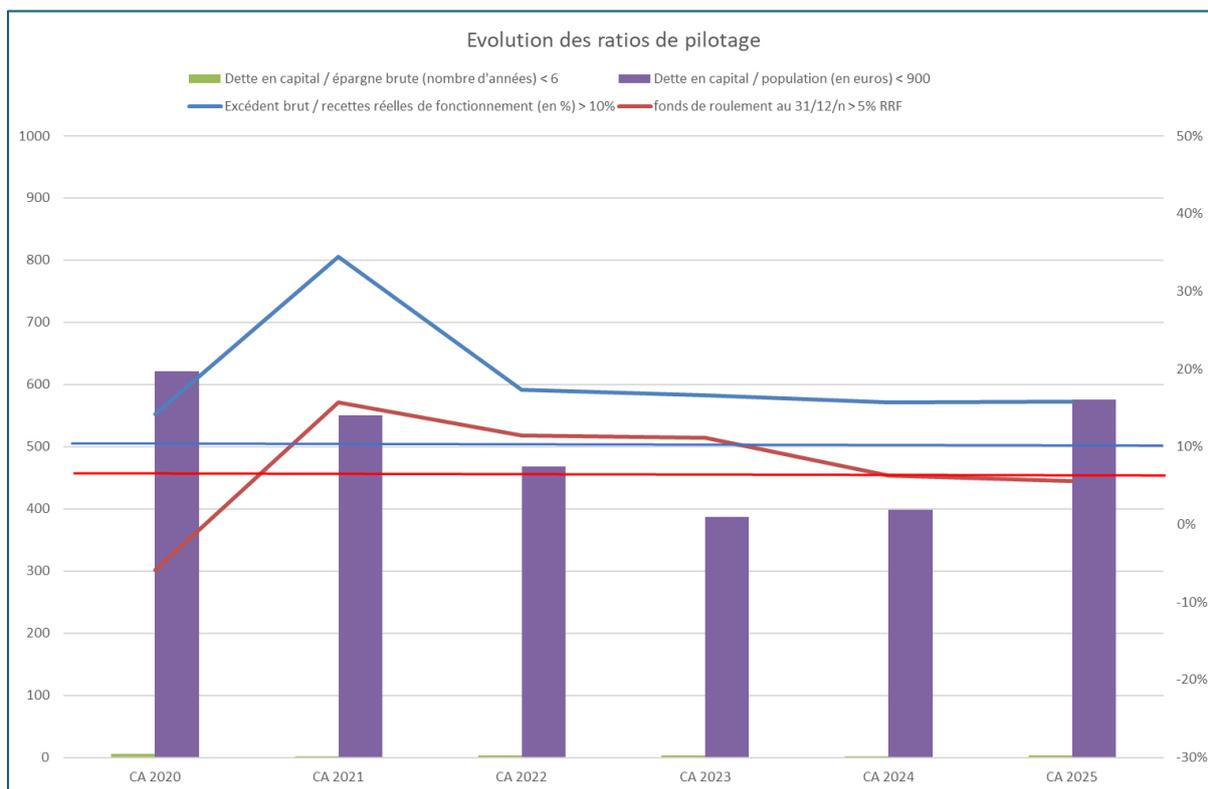
Au regard des éléments précédemment détaillés, le cadre général du budget général 2025 devrait être le suivant :

Recettes réelles de fonctionnement	+	13 350 000 €
Dépenses réelles de fonctionnement	-	11 300 000 €
Résultat de fonctionnement	=	2 050 000 €
Report à nouveau 2024	+	830 000 €
Recettes exceptionnelles	+	0 €
Remboursement de la dette	-	775 000 €
Autofinancement	=	2 105 000 €
Recettes d'investissement	+	1 500 000 €
Emprunts	+	3 200 000 €
Programme d'investissement 2025	=	6 805 000 €

Sur ces bases, les tableaux des principaux ratios de pilotage seraient les suivants :

BUDGET GENERAL	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Dettes en capital au 31/12/n	7 911,3K€	7 003,9K€	6 076,0K€	5 127,0K€	5 345,0K€	7 777,8K€	9 590,6K€	11 491,2K€	13 808,8K€
Dettes en capital / épargne brute (nombre d'années) < 6	6,19	1,69	3,36	2,69	2,56	3,69	4,50	5,09	5,65
Excédent brut / recettes réelles de fonctionnement (en %) > 10%	14,21 %	34,47 %	17,29 %	16,61 %	15,74 %	15,78 %	15,71 %	16,35 %	17,36 %
Fonds de roulement au 31/12/n > 5%RRF	-5,88 %	15,73 %	11,46 %	11,12 %	6,30 %	5,53 %	6,50 %	5,12 %	4,62 %

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025



E) Les annexes

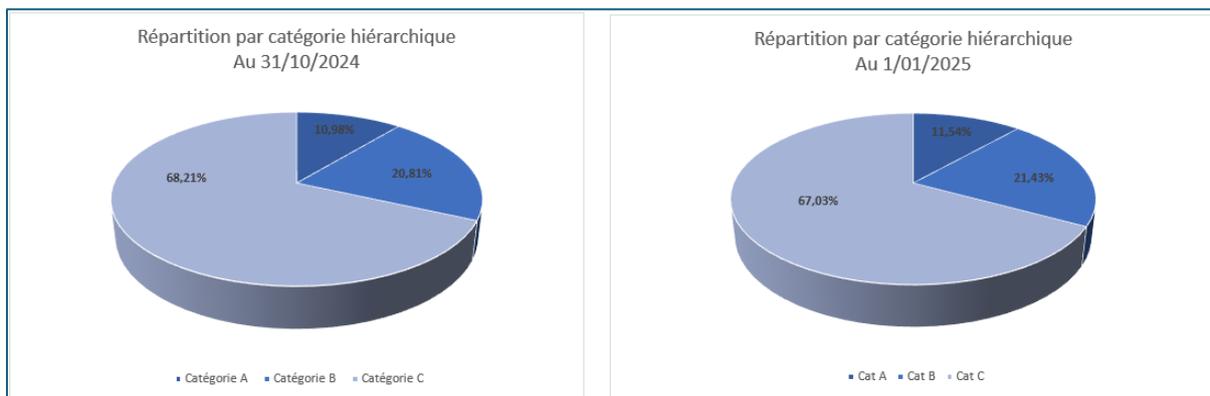
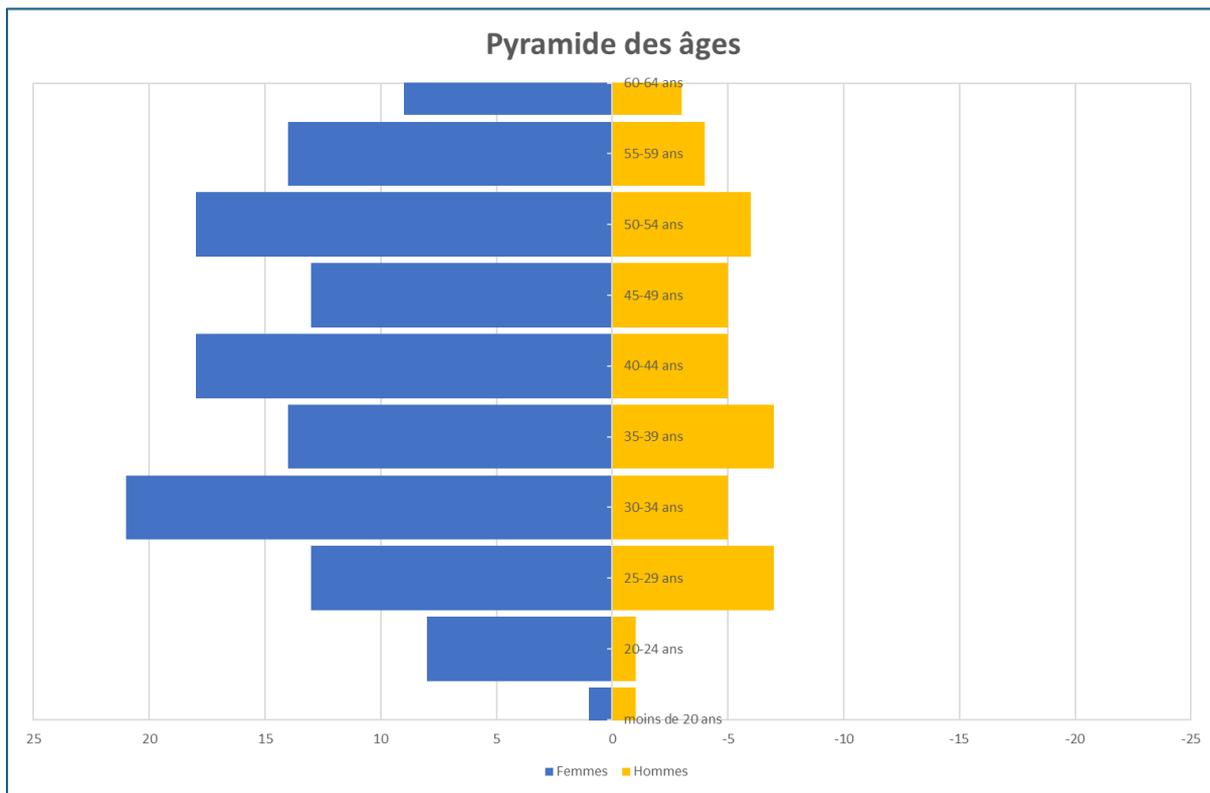
1) Présentation de la structure et de l'évolution des dépenses des effectifs

Conformément aux dispositions réglementaires³, une partie spécifique de la note de synthèse doit être dédiée à une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs.

Quelques caractéristiques :



³ Décret n°2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire – voir supra Renvois aux articles du CGCT



4

L'évolution des rémunérations et des avantages en nature

L'élaboration du budget 2025 est marqué par :

- Année pleine de l'augmentation de la participation de la collectivité à la mutuelle et prévoyance des agents
- Année pleine des créations de poste de 2024 : responsable d'équipe entretien et restauration, agent de conservation des cimetières, Chargée de mission développement durable et environnement, gestionnaire RH

⁴ Certaines valeurs peuvent s'avérer différentes selon le graphique, en fonction de la date de référence (1^{er} janvier n, moyenne sur l'année, etc.).

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

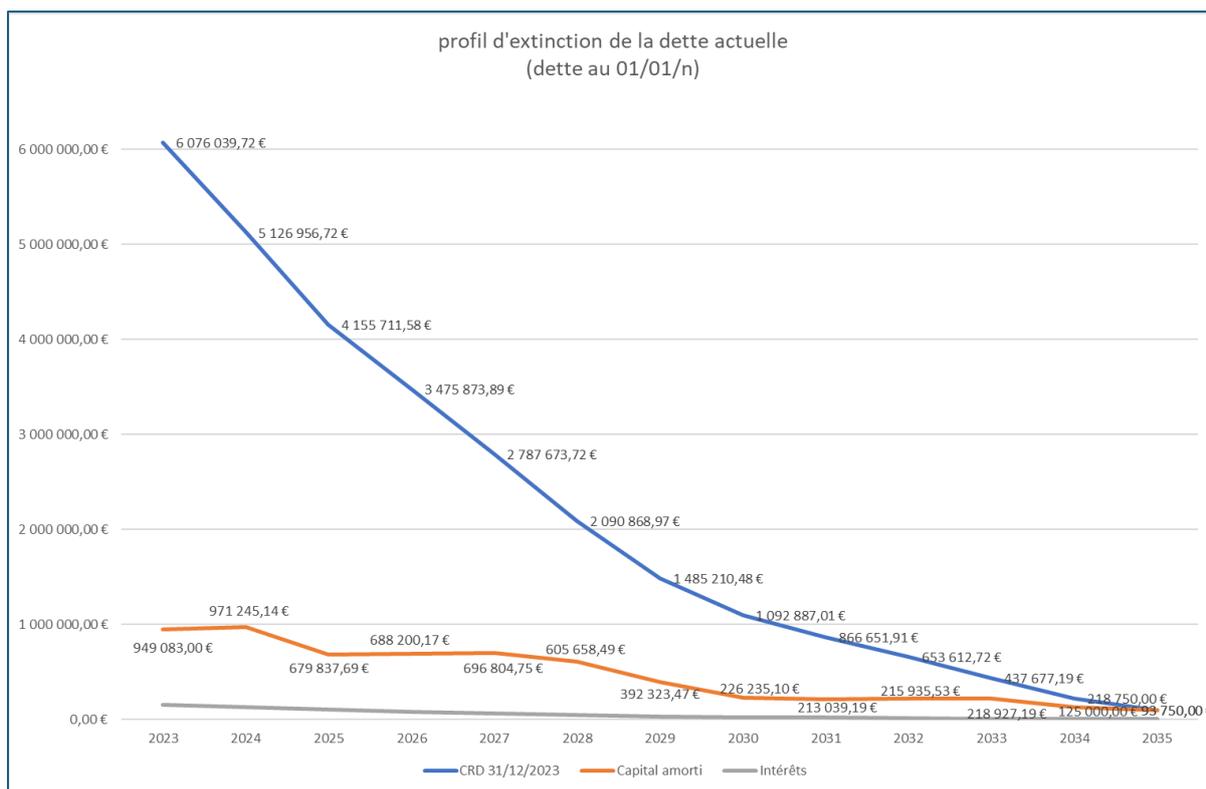
- Année pleine des créations de poste de 2024 suite à l'augmentation des effectifs d'accueil périscolaires et des ouvertures de classe : ATSEM et animateurs.trices
- Année pleine de l'augmentation du SMIC (depuis le 1/11/2024)

Chiffres clés									
Au 31/12/N		2024 (prévisions)		2023		2022		2021	
Effectif total		178		177		170		169	
Effectif permanent		141		124		124		125	
Effectif non permanent		37		53		46		44	
ETP		154,53		155,95		148,37		147,47	
Postes budgétaires		194		182		206,66		202,16	
Femmes		131	73,60%	132	74,58%	124	72,94%	124	73,37%
Hommes		47	26,40%	45	25,42%	46	27,06%	45	26,63%
Coût moyen annuel d'1 ETP	A	66 327 €		61 313 €		55 822 €		56 240 €	
	B	57 247 €		55 137 €		43 575 €		43 331 €	
	C	42 266 €		37 293 €		36 743 €		36 101 €	
Catégories statutaires	A	20	11,24%	14	7,91%	17	10,00%	14	8,28%
	B	38	21,35%	40	22,60%	37	21,76%	27	15,98%
	C	120	67,42%	121	68,36%	116	68,24%	128	75,74%
Age moyen		41,89 ans		45 ans		45,14 ans		42,11 ans	
Taux d'absentéisme médical (emplois permanents)		8,42%		11,96%		11,38%		6,25%	
Dépenses de personnel		7 077 186 €		6 704 516 €		6 210 204 €		5 879 413 €	
Formation :									
Journées		439		367		243		266	
Agents		113		101		94		96	
Coût		22 300 €		50 021 €		42 622 €		33 191 €	

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

2) Principales évolutions et caractéristiques de l'endettement de la commune

Le profil de la dette historique reste bien évidemment identique et présente une courbe très favorable et l'ensemble des emprunts sont à taux fixe.



Cela permet à la ville de prévoir un recours à l'emprunt mesuré.

A ce jour et après avoir simulé l'ensemble des emprunts possiblement nécessaires, les ratios de pilotage restent tout à fait cohérents avec les objectifs fixés.

BUDGET GENERAL	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
population de référence	12 724	12 713	12 984	13 251	13 400	13 500	13 550	13 600	13 650	13 700	13 750
Dette en capital au 31/12/n	7 911,3K€	7 003,9K€	6 076,0K€	5 127,0K€	5 345,0K€	7 777,8K€	9 590,6K€	11 491,2K€	13 808,8K€	16 137,9K€	14 953,6K€
Dette en capital / épargne brute (nombre d'années) < 6	6,19	1,69	3,36	2,69	2,56	3,69	4,50	5,09	5,65	5,98	5,09
Dette en capital / population (en euros) < 900	621,76	550,92	467,96	386,91	398,88	576,13	707,79	844,94	1011,64	1177,95	1087,54

Le report de démarrage des plus gros investissements comme les écoles doivent encore faire l'objet d'arbitrages afin de ne pas avoir à subir mécaniquement un engorgement des dépenses sur une période courte et à repousser l'encaissement des subventions au-delà de 2030, échéance des autorisations de programmes approuvées.

3) Renvois aux articles du CGCT

- **Article L2312-1**

Le budget de la commune est proposé par le maire et voté par le conseil municipal.

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L. 2121-8. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Dans les communes de plus de 10 000 habitants, le rapport mentionné au deuxième alinéa du présent article comporte, en outre, une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Ce rapport précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail. Il est transmis au représentant de l'Etat dans le département et au président de l'établissement public de coopération intercommunale dont la commune est membre ; il fait l'objet d'une publication. Le contenu du rapport ainsi que les modalités de sa transmission et de sa publication sont fixés par décret.

Les dispositions du présent article s'appliquent aux établissements publics administratifs des communes de 3 500 habitants et plus.

- **Article D2312-3**

A. – Le rapport prévu à l'article L. 2312-1 comporte les informations suivantes :

1° Les orientations budgétaires envisagées par la commune portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement. Sont notamment précisées les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget, notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subventions ainsi que les principales évolutions relatives aux relations financières entre la commune et l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont elle est membre.

2° La présentation des engagements pluriannuels, notamment les orientations envisagées en matière de programmation d'investissement comportant une prévision des dépenses et des recettes. Le rapport présente, le cas échéant, les orientations en matière d'autorisation de programme.

3° Des informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette contractée et les perspectives pour le projet de budget. Elles présentent notamment le profil de l'encours de dette que vise la collectivité pour la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget.

Les orientations visées aux 1°, 2° et 3° devront permettre d'évaluer l'évolution prévisionnelle du niveau d'épargne brute, d'épargne nette et de l'endettement à la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget.

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

B. – Dans les communes de plus de 10 000 habitants, le rapport prévu au troisième alinéa de l'article L. 2312-1, présenté par le maire au conseil municipal, comporte, au titre de l'exercice en cours, ou, le cas échéant, du dernier exercice connu, les informations relatives :

1° A la structure des effectifs ;

2° Aux dépenses de personnel comportant notamment des éléments sur la rémunération tels que les traitements indiciaires, les régimes indemnitaires, les nouvelles bonifications indiciaires, les heures supplémentaires rémunérées et les avantages en nature ;

3° A la durée effective du travail dans la commune.

Il présente en outre l'évolution prévisionnelle de la structure des effectifs et des dépenses de personnel pour l'exercice auquel se rapporte le projet de budget.

Ce rapport peut détailler la démarche de gestion prévisionnelle des ressources humaines de la commune. Ce rapport peut s'appuyer sur les informations contenues dans le rapport sur l'état de la collectivité prévu au dixième alinéa de l'article 33 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

C. – Le rapport prévu à l'article L. 2312-1 est transmis par la commune au président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont elle est membre dans un délai de quinze jours à compter de son examen par l'assemblée délibérante. Il est mis à la disposition du public à l'hôtel de ville, dans les quinze jours suivants la tenue du débat d'orientation budgétaire. Le public est avisé de la mise à disposition de ces documents par tout moyen.

ENFANCE – PETITE ENFANCE – JEUNESSE**03.01 Restauration scolaire – marché de fournitures et services – avenant n°1**

Rapporteur : Mme Delphine RIDEAU, Adjointe au maire chargée de l'enfance, petite enfance, jeunesse
Point présenté en commission le 17 novembre 2024

Madame RIDEAU rappelle que la société Dupont Restauration est titulaire du marché de restauration scolaire depuis la rentrée 2022.

Comme tous les intervenants du secteur, la société a rapidement dû faire face à une évolution très importante du coût de ses matières premières.

Elle indique également qu'au regard de l'évolution du nombre de rationnaires accueillis, la société a également dû externaliser une partie de sa production, car le site du Bohrie n'était pas suffisamment adapté.

Après plusieurs échanges, Dupont Restauration a finalement présenté un projet d'avenant au marché initial présentant une augmentation de l'ensemble de ses tarifs de 5%.

TYPE DE PRODUIT	COEFFICIENT
Alimentaire	1,0500
Frais fixes	1,0500
Autres frais	1,0500

Prestation	Ancien prix HT	Coefficient	Nouveau prix HT	Nouveau prix TTC
DEJEUNER ADULTE	4,2930	1,0500	4,5077	4,76
DEJEUNER ADULTE ENCADRANT	4,1510	1,0500	4,3586	4,60
DEJEUNER BEBE – 8 MOIS	3,3910	1,0500	3,5606	3,76
DEJEUNER BEBE + 18 MOIS	3,7290	1,0500	3,9155	4,13
DEJEUNER BEBE 12-18 MOIS	3,6170	1,0500	3,7979	4,01
DEJEUNER BEBE 8-12 MOIS	3,5040	1,0500	3,6792	3,88
DEJEUNER MATERNELLE	3,7290	1,0500	3,9155	4,13
DEJEUNER PRIMAIRE	3,9550	1,0500	4,1528	4,38
GOUTER +18 MOIS	0,7900	1,0500	0,8295	0,88
GOUTER 12-18 MOIS	0,7600	1,0500	0,7980	0,84
GOUTER BEBE -8 MOIS	0,3600	1,0500	0,3780	0,40
GOUTER BEBE 8-12 MOIS	0,6300	1,0500	0,6615	0,70

Sur la base la production annuelle maximale du marché, estimée à 100 000 repas par an, le surcoût maximum est estimé à 14 608,72 € TTC.

Sur la base de la production de 2023, estimée à 62 360 repas, le surcoût aurait été de 10 410,85 € TTC. La Commission d'appel d'offres a approuvé l'avenant proposé sur ces bases par Dupont Restauration le 7 octobre dernier.

Monsieur WENDLING indique que la municipalité allant que l'augmentation de la restauration scolaire sera entièrement prise en charge par le budget communal et pas répercutée sur les usagers, le groupe votera pour ce point.

Monsieur FLORANGE demande une précision à Mme RIDEAU sur la compréhension des chiffres de la délibération ci-dessus.

Madame RIDEAU lui indique que l'estimation du coût de cette évolution a été faite sur la base du constaté et non sur des bases théoriques car le nombre de repas de chaque catégorie n'évolue par de manière linéaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- ***Autorise Mme la Maire à signer l'avenant avec la société Dupont Restauration portant sur une augmentation de tous les tarifs de 5% ainsi que tout document relatif à la mise œuvre de la présente délibération, à compter du 01/12/2024.***

Madame la Maire remercie les membres du Conseil Municipal, et rappelle que la

- Rosewaloise se tiendra le dimanche 17 novembre 2024.
- Par ailleurs, le marché de Noël se tiendra le 6, le 7 et le 8 décembre 2024.
- Enfin, le prochain conseil municipal se tiendra le 12 décembre 2024.

Le Conseil Municipal est clôturé à 20h00